

Document Final de Synthèse Sondages

**L'abbaye cistercienne du Palais-Notre-Dame
(commune de Thauron, Creuse)**

Préciser le plan de l'abbatiale médiévale et moderne



Responsable d'opération : Mlle Isabelle PIGNOT

Topographie : M. Laurent FIOCCHI

Equipe de fouille : Mlle Delphine CHAUVET, Mlle Manon DURIER, M. Sébastien CHAMPEYROL, M. Yann GIRY, M. Boris HOLLEMAERT, M. Xavier LAMONERIE, M. Sylvain LOUVET, Mlle Angélique MARTY, M. Frédéric MERCIER et M. David MOREL.

**Centre d'Histoire « Espaces et Culture » (CHEC)
Université Blaise Pascal, Clermont II**

Direction Régionale des Affaires Culturelles du Limousin

Service Régional de l'Archéologie

2007

Abbaye cistercienne du Palais-Notre-Dame Commune de Thauron, Creuse

Sommaire

Remerciements

Fiche signalétique

Générique de l'opération

1. Introduction :

1. 1. Situation géographique :

1. 2. Rappel historique :

1. 2. 1. *Naissance de l'ordre cistercien : réforme grégorienne et renouveau des mouvements érémitiques.*

1. 2. 2. *Cîteaux en Aquitaine :*

1. 3. Recherches liminaires :

1. 3. 1. *Première étape. Le travail bibliographique :*

1. 3. 1. 1. Le fonds des Archives Départementales de la Creuse

1. 3. 1. 2. Travaux universitaires et publications

1. 3. 2. *Historique du site*

1. 3. 3. *Vestiges conservés :*

1. 3. 3. 1. *Abbatiale*

1. 3. 3. 2. *Bâtiments conventuels*

1. 3.3. 3. *Eléments lapidaires vagabonds*

1. 3. 3. 4. *Aménagements hydrauliques*

1. 4. Précision du plan de l'abbatiale médiévale et moderne. Problématique développée et méthodologie :

1. 4. 1. *Problématique de l'étude*

1. 4. 2. *Méthodologie*

2. Données des sondages. Structures et stratigraphies :

2. 1. La nef médiévale

2. 2. La nef moderne

2. 3. Etude de bâti. Le chevet

3. Synthèse et perspectives de recherches :

- 3. 1. Apports sur la connaissance des abbayes médiévales et modernes.
- 3. 2. Perspectives de recherches.

4. Annexes :

- 4. 1. Inventaire des Faits et Unités Stratigraphiques.
- 4. 2. Inventaire du mobilier.
 - 4. 2. 1. *Introduction.*
 - 4. 2. 2. *Inventaire.*
- 4. 3. Inventaire lapidaire.
- 4. 4. Bibliographie sommaire.
- 4. 5. Table des illustrations.

Remerciements :

- La DRAC Limousin et plus particulièrement le SRA pour son soutien financier, matériel et scientifique.
- Mme Martine FABIoux, conservatrice régionale.
- M. Jacques ROGER (archéologue INRAP, SRA Limousin) pour m'avoir transmis sa passion de l'archéologie lors des fouilles de l'abbaye cistercienne de Prébenoît.
- M. Philippe LOY pour ses connaissances archivistiques et son soutien ces quatre dernières années.
- La mairie et l'école primaire de Thauron.
- Les propriétaires de l'abbaye du Palais, Mme et M. Saskia et Martijn SANDVLIET pour leur accueil et leur générosité.
- Mme Pascale CHEVALIER, maître de conférences, Clermont II, Mme Arlette MAQUET, docteur en histoire, M. Bruno PHALIP, professeur HDR, Clermont II.
- M. Laurent FIOCCHI, étudiant en Master II d'histoire de l'art médiéval à Clermont II pour ses conseils de topographie et de traitement des données sur Adobe Illustrator.
- M. Laurent D'AGOSTINO (doctorant en histoire, Lyon II) pour ses truelles et ses conseils avisés, Mme Sophie LIÉGARD (archéologue INRAP) et M. Alain FOURVEL (archéologue INRAP) pour m'avoir si gentiment fait part de leur expérience quant à la rédaction du rapport, la logistique et les sarcophages.
- L'Association ArchéA pour le prêt du matériel de fouille.

Merci aux bénévoles qui ont accepté de m'accompagner : Mlle Delphine CHAUVET,

Mlle Manon DURIER, M. Sébastien CHAMPEYROL, M. Yann GIRY, M. Boris HOLLEMAERT, M. Xavier LAMONERIE, M. Sylvain LOUVET, Mlle Angélique MARTY, M. Frédéric MERCIER et M. David MOREL, ainsi qu'à mes parents pour leur disponibilité et leur patience.

Ma première pensée va bien sûr à M. Patrice CONTE pour son soutien à cette première expérience dès ses balbutiements.

Fiche signalétique :**Identité du site**

Nom du site : Abbaye cistercienne du Palais-Notre-Dame

Commune : Thauron

Département : Creuse (F-23)

Numéro d'entité Patriarche : 23.253.0010

Coordonnée Lambert II étendu :

X : 556.042

Y : 2110.478

Altitude moyenne : 419m

Références cadastrales (ancienne abbatiale et cloître) :

Section : E

Parcelle : 27

Propriétaire : M. Martijn ZANDVLIET

Protection juridique : aucune.

L'opération archéologique :

Autorisation à procéder à une opération de sondage par arrêté préfectoral n°2007.31.

Opération archéologique n°2747.

Titulaire : Mlle Isabelle PIGNOT, doctorante.

Organisme de rattachement : bénévole.

Centre d'Histoire « Espaces et culture », Université Blaise Pascal, Clermont II.

Chronologie de l'opération : 2-13 avril 2007.

Surface fouillée : 37.44m²

Le document final de synthèse :

Nombre de volumes :

Nombre de pages :

Nombre d'illustrations :

Nombre de planches :

Chronologie :

Epoque médiévale et moderne.

Sujets et thèmes :

Edifice religieux.

Mobilier :

Céramique, verre.

Notice sur la problématique de la recherche et les principaux résultats de l'opération archéologique :

La présente opération a permis, par la réalisation de deux sondages, de repérer la fondation du mur occidental de la nef médiévale de l'abbatiale cistercienne et ainsi de confirmer les données des textes modernes décrivant un édifice de 45m de longueur. Ce mur d'1.80m de large (MR 02), dont l'angle sud-ouest a pu être dégagé, est contrebuté par un mur plus récent (MR 03), peut-être un contrefort d'angle adjoint au Bas Moyen-Age, comme observé pour le chevet conservé. Un second départ de mur perpendiculaire est repérable (MR 04) en coupe, peut-être un second contrefort. La fouille a également mis au jour un angle de mur moderne (MR 01) correspondant vraisemblablement à l'extrémité sud-ouest de la façade occidentale de la nef raccourcie en 1745. Celui-ci remploie visiblement des pierres de taille de granite médiévales. Il a été en partie démonté par l'installation d'une conduite EDF reliant le bâtiment conventuel est à la chapelle du XIXème siècle. Ce mur est en lien avec un sol présentant des colonnettes de cloître débitées et réutilisées en pavement, ainsi que des éléments de piédroit de porte ou de baie, des claveaux d'arcs, des blocs chanfreinés. La nef de l'abbatiale et le cloître ayant été

détruits en 1745, il est vraisemblable que les bâtisseurs modernes aient réemployé certains éléments taillés dans les reconstructions récentes (nef moderne, bâtiment est réédifié au XVIIIème siècle).

Générique de l'opération :

Responsable d'opération :

Mlle Isabelle PIGNOT

Responsables de secteurs de fouille :

M. Frédéric MERCIER, M. David MOREL.

Intervention de terrain :

Mlle Delphine CHAUVET, Mlle Manon DURIER, M. Sébastien CHAMPEYROL, M. Yann GIRY, M. Boris HOLLEMAERT, M. Xavier LAMONERIE, M. Sylvain LOUVET, Mlle Angélique MARTY, M. Frédéric MERCIER, M. David MOREL, Mlle Isabelle PIGNOT.

Relevés archéologiques :

Mlle Manon DURIER, M. Sébastien CHAMPEYROL, Mlle Angélique MARTY, M. Frédéric MERCIER, M. David MOREL.

Traitement et enregistrement du mobilier :

M. Frédéric MERCIER, M. David MOREL, Mlle Isabelle PIGNOT.

Photographies, informatisation des relevés et cartographie :

Mlle Isabelle PIGNOT.

Conseil scientifique :

Mme Martine FABIoux (SRA Limousin), M. Patrice CONTE (SRA Limousin), M. Bruno PHALIP (Université Clermont II), M. Jacques ROGER (SRA Limousin, INRAP).

Financement des travaux :

Service Régional de l'Archéologie / DRAC du Limousin : 2000 €

Logistique et matériel de fouille :

Service Régional de l'Archéologie / DRAC du Limousin, Association ArchéA.

1. Introduction :

1. 1. Situation géographique :

L'abbaye du Palais est située entre Pontarion et Bourgneuf, sur la commune de Thauron, canton de Pontarion dans le département de la Creuse. Elle appartenait à l'ancien diocèse de Limoges. Elle est placée non loin du cours du Taurion, à mi-versant d'un vaste éperon de méandre orienté à l'ouest et dominé par le « Mont de Transet », dans une région de plateaux et de vallons. Ce relief accidenté est propre à la Haute-Marche. L'abbaye est construite sur le plateau granitique de Soubrebost aux sommets pouvant dépasser 600m. Le sous-sol est granitique, les sols humides, la couverture forestière importante. L'abbaye est placée à 100m au nord d'un ancien ermitage.

1. 2. Rappel historique :

1. 2. 1. Naissance de l'ordre cistercien : réforme grégorienne et renouveau des mouvements érémitiques.

A la fin du XI^{ème} siècle s'amorce la réforme grégorienne se caractérisant en particulier par le rejet de la simonie et du nicolaïsme, la récupération des revenus de l'Eglise accaparés par les seigneurs laïcs (dîmes), la lutte contre les hérésies et une volonté forte de retour à la règle monastique de saint Benoît, à une *Vita Apostolica*, une vie évangélique dans la pauvreté et le dépouillement.

Des aspirations à une vie ascétique éloignée du siècle s'expriment alors à travers une multitude de mouvements érémitiques. Des hommes pieux comme Robert d'Arbrissel, Bernard de Tiron, Géraud de Sales ou Etienne de Muret, souvent issus de milieux aristocratiques, se retirent dans des solitudes propices à la méditation et au recueillement. Ils s'éloignent des centres diocésains et ainsi de la tutelle de l'évêque et des préoccupations du siècle. Ils contestent certaines pratiques clunisiennes, ordre riche et opulent aux vastes domaines, en plein essor au XII^{ème} siècle, et accordant peut-être plus de temps à la liturgie et aux offices tandis que le travail manuel est absent du cloître. Cluny est un relais puissant de la réforme grégorienne en Aquitaine, attestant de la nécessité des images et décors pour l'instruction des fidèles, défendant un luxe pour Dieu, reflet de sa bienveillance.

En 1098, une petite communauté s'installe à Cîteaux en Bourgogne, dans le but de retrouver un équilibre entre travail et prière en s'éloignant du siècle. Une poignée d'hommes se réfugie dans un « désert » sous la conduite de Robert de Molesme, homme exigeant qui cherche à mener une vie plus conforme aux exigences de la Règle bénédictine.

En 1112, il est rejoint par Bernard de Fontaine qui va donner à l'ordre toute son aura. Les écrits, sermons, et le charisme de celui qui deviendra abbé de Clairvaux ont marqué l'histoire de cet ordre et participé à sa rapide expansion.

Né en Bourgogne, Cîteaux essaima bientôt dans toute la moitié nord de la France puis en Aquitaine et dans le Midi par l'intermédiaire de ses filles : Pontigny, la Ferté, Morimond et Clairvaux. L'expansion gagne bientôt l'Europe (Allemagne, Espagne, Angleterre et Irlande notamment).

L'environnement du monastère cistercien doit être propice à la réalisation de l'idéal contemplatif, éloigné de la ville, tout en assurant les besoins en eau et en nourriture de la communauté naissante. Les fonds de vallée sont ainsi souvent choisis comme site d'implantation. Toutefois, il paraît délicat de parler véritablement d'un « désert » : les voies de communication ne sont jamais loin (anciennes voies romaines, routes commerciales) et les rapports avec les proches seigneurs sont étroits. Ceux-ci sont fondateurs, donateurs bienveillants et choisissent parfois les monastères cisterciens comme lieu d'inhumation et nécropole familiale (sépulture de Roger de Brosse à l'abbaye de Prébenoît, Bétête, Creuse, fin XIII^{ème} siècle).

Les monastères de l'ordre s'organisent presque tous de la même manière et reprennent sans grande originalité un plan éprouvé depuis les temps carolingiens (plan de saint-Gall notamment).

Le cloître est le cœur de la communauté. Trois de ces côtés répondent aux fonctions essentielles : *spiritus* (église abbatiale, souvent au nord du cloître), *anima* (la sacristie, la salle capitulaire, le parloir, les salles de travail intellectuel, généralement à l'est), *corpus* (aile opposée à l'église, souvent au sud, regroupant le réfectoire, la cuisine, le chauffoir, les latrines). La quatrième aile est une innovation inconnue des monastères bénédictins traditionnels et des abbayes clunisiennes : il s'agit de l'aile réservée aux frères convers, souvent placée à l'ouest et comprenant un réfectoire, un dortoir et des latrines. Ces frères lais sont des religieux soumis aux règles de la communauté monastique mais qui se consacrent essentiellement aux travaux manuels. Ils n'assistent donc pas aux mêmes offices. Souvent illettrés, ils ne peuvent s'adonner aux tâches intellectuelles comme les moines de chœur. Il s'agit parfois de paysans des paroisses environnantes. En effet, les moines blancs se doivent de chasser des habitants de leurs terres afin de constituer leur patrimoine foncier et transforment ainsi parfois les paysans en frères convers. Cette aile occidentale qui leur est destinée est rarement conservée. Dès le XIII^{ème} siècle, le recrutement des frères convers se révèle plus difficile et Cîteaux subit la concurrence des ordres mendiants prêchant directement dans les villes. L'aile ouest est ainsi fréquemment abandonnée où retrouve sa vocation première de lieu de stockage (cellier, caves).

A cela s'ajoutent une hôtellerie, une porterie à l'entrée du monastère, une infirmerie, le tout ceint dans un enclos monastique parfois matérialisé par une muraille de pierres.

L'église du monastère se présente fréquemment comme une croix latine au chevet plat. Toutefois, il n'est pas rare de rencontrer des églises à abside, à déambulatoire à chapelles rayonnantes (notamment sur les terres capétiennes dans la seconde moitié du XII^{ème} siècle). Les sanctuaires les plus modestes adoptent parfois une nef unique simple se terminant par une abside comme certaines *celles* grandmontaines. C'est souvent le cas des abbayes de femmes. Si le plan de l'église est variable, la simplicité et le dépouillement du décor interne est quasi systématiquement respecté dans les premiers temps de l'ordre : les sculptures sont rares, les chapiteaux lisses ou à feuilles d'eau, les vitraux en grisaille, les volumes simples et sobres. Rien ne doit distraire le moine de sa méditation.

1. 2. 2. *Cîteaux en Aquitaine* :

Dès la première moitié du XII^{ème} siècle, les implantations cisterciennes sont fréquentes en Aquitaine, terres déjà très favorables à la multiplication d'initiatives érémitiques accompagnant la réforme grégorienne à la fin du XI^{ème} siècle. En effet, le diocèse de Limoges semble particulièrement privilégié pour l'éclosion de telles initiatives : Etienne de Thiers installe son ermitage à Muret (Haute-Vienne) dès 1080. A sa mort en 1124, ses disciples se déplacent à Grandmont près d'Ambazac, ordre qui essaimera en Berry, Poitou et Ile-de-France notamment. Etienne de Vielzot se réfugie quant à lui dans la forêt d'Obazine. Nous pourrions également citer d'autres ermites limousins comme Gauthier de Lesterps (mort en 1102), Geoffroy du Chalard (mort en 1125) et Gaucher d'Aureil (mort en 1140).

Les évêques de Limoges se montrent plutôt tolérants vis-à-vis de ces mouvements et voient sans doute dans ces prédicateurs une opportunité de contrôler certaines terres marginales éloignées du centre épiscopal et échappant ainsi quelque peu à leur autorité. L'évêque de Limoges favorise ainsi la venue de l'ermite périgourdin Géraud de Sales qui fonde en 1120 une multitude de petits ermitages aux frontières diocésaines tels Dalon, Bonlieu, Boeuil, le Palais-Notre-Dame et Prébenoît¹.

Suite à la mort de l'ermite en 1120, ces sites sont érigés en monastères grâce aux volontés conjuguées de l'abbé Roger de Dalon et de l'évêque de Limoges. Les ermitages en matériaux périssables, simples huttes de bois, de chaume et de torchis sont remplacés par des bâtiments de pierres plus solides et pérennes. Roger devient ainsi en quelque sorte le chef d'un ordre monastique appliquant la règle de saint Benoît « à la manière des cisterciens ».

Toutefois, soucieux de maintenir sa congrégation dans une certaine autonomie, il ne sollicite pas d'affiliation à l'ordre de Cîteaux, pourtant en plein essor en ce milieu du XII^{ème} siècle et bénéficiant d'une certaine bienveillance des milieux aristocratiques notamment.

A sa mort en 1159, son successeur Amel œuvre toutefois pour cette affiliation, acceptée en 1162. Les monastères daloniens sont ainsi rattachés à Pontigny (Yonne). Dès lors, les bâtiments monastiques existants sont peut-être entièrement reconstruits, ou simplement remaniés pour être en conformité avec les statuts de l'ordre cistercien.

Les marges diocésaines connaissent également des créations directes dès 1138 facilitées par l'archevêque de Bourges Pierre de la Châtre soucieux de contrecarrer l'avancée des moines de Dalon sur ces zones frontalières, terres d'affrontement de diverses prétentions épiscopales et seigneuriales. Ainsi, les filles de Clairvaux (Aubepierres, Les Pierres en 1149), Preuilly (La Colombe en 1138) ou Vauluisant (Varenes en 1148) côtoient les anciens ermitages géraldiens².

L'abbaye du Palais s'inscrit ainsi dans le cadre de ces affiliations d'ermitages préexistants à l'heure où Cîteaux tente de s'infiltrer dans une Aquitaine marquée par des prédicateurs et ermites charismatiques comme Etienne d'Obazine ou Géraud de Sales.

¹ M. O. LENGLET, « L'implantation cistercienne dans la Marche Limousine de Géraud de Sales à Saint Bernard », *Mémoires de la Société des Sciences Naturelles et Archéologiques de la Creuse*, Tome 46, 1997, p.258-268. Dalon commune de Saint-Trie (Dordogne), Bonlieu commune de Peyrat-La-Nonière (Creuse), Boeuil commune de Veyrac (Haute-Vienne), Le Palais Notre-Dame commune de Thauron (Creuse) et Prébenoît commune de Bétête (Creuse).

² Aubepierres commune de Méasnes (Creuse), Les Pierres commune de Sidialles (Cher), la Colombe commune de Tilly (Indre), Varenes commune de Fougerolles (Cher).

1. 3. Recherches liminaires :

1. 3. 1. *Première étape. Le travail bibliographique :*

L'abbaye du Palais a peu fait l'objet d'études archéologiques et d'histoire de l'art. Aucun sondage ou fouille archéologiques n'ont été menés sur le site contrairement à d'autres abbayes limousines comme Obazine, Coyroux (commune d'Aubazine, Corrèze, sous la direction de Bernadette BARRIÈRE) et plus récemment Prébenoît (commune de Bétête, Creuse, sous la direction de Jean-Philippe BÉGUIN et Jacques ROGER).

Nous disposons néanmoins de sources archivistiques non négligeables qui permettent une meilleure connaissance du patrimoine foncier et du développement de l'abbaye creusoise. Des inventaires et procès-verbaux nous renseignent aussi sur les troubles subis par les moines, les destructions et reconstructions. Les descriptions des aménagements monastiques se révèlent précieuses pour la compréhension de l'histoire des bâtiments.

1. 3. 1. 1. Le fonds des Archives Départementales de la Creuse :

Pour la connaissance des premiers temps de la fondation et de la constitution du patrimoine de l'abbaye du Palais-Notre-Dame, nous bénéficions de documents précieux conservés aux Archives Départementales de la Creuse et en particulier du cartulaire³.

Ce manuscrit est resté dans la bibliothèque de l'abbaye jusqu'au XVIIIème siècle. En 1854, le Musée Britannique en fait l'acquisition. Il est désormais déposé à la BNF sous la cote ms. add. 19887. Il s'agit de 106 feuillets de parchemin, de trois feuilles de papier de 18.4 cm de haut et de 12.4cm de large. Le volume est recouvert d'une reliure en cuir brun de 19.5cm de haut pour 14.3cm de large. Il permet de connaître le passage de l'ermitage à l'abbaye dalonienne et nous renseigne sur la constitution des granges et l'expansion du patrimoine. Rares sont les mentions concernant la construction des bâtiments monastiques. En 1160, une donation tient lieu dans la salle du chapitre (folio 38). Il devait s'agir des bâtiments daloniens, l'affiliation à Cîteaux n'intervenant qu'en 1162. En 1206, Aimeric de la Ribière donne une rente annuelle d'un setier de froment pour les besoins des bâtiments monastiques : « *ud edificium monasterii* » (folio 50). La même année, Pierre du Chasan donne une rente annuelle de 6 deniers pour l'entretien des bâtiments du monastère : « *ad opera monasterii* » (folio 51). Idem pour Pierre du Bois de Saint-Georges qui donne 6 deniers de rente pour les travaux à effectuer aux bâtiments monastiques : « *ad opera monasterii* » (folio 52). Les bâtiments daloniens auraient-ils été remaniés, voire reconstruits suite à l'affiliation à Cîteaux jusque dans le premier tiers du XIIIème siècle ?

Sous la cote H 525, nous trouvons des arrentements, rapports et ventes datés des années 1510 jusqu'au XVIIIème siècle. Ceux-ci n'apportent pas réellement d'informations concernant les bâtiments monastiques proprement dit.

Une réduction de la nef est jugée nécessaire par un arrêt du Grand Conseil de 1745.

³ AD Creuse, H 524.

Il faut « démolir cette partie inférieure jusqu'aux piliers inférieurs de la croix » et un « mur (est) à construire entre les piliers inférieurs de la croix pour fermer ladite église (...).

L'église menace ruine prochaine et imminente par deux vices de construction irréparables d'où il résulte que telle réparations qu'on y fit ne pourraient la faire subsister, au moins dans la partie inférieure, que la reconstruction de cette église, nécessitant une dépense considérable à laquelle on ne pouvait subvenir, il serait plus utile de la réduire».

En 1745, on juge donc que l'église peut être réduite à 52 pieds (17.30m). Elle serait ainsi

« (...) plus que suffisante tant pour le service divin où il n'y a jamais plus de deux religieux que pour l'assemblée des fidèles ».

En 1789 est dressé un procès-verbal d'expertise des lieux et bâtiments dépendants de l'abbaye du Palais. Le site paraît déjà très ruiné. La description ne tient pas compte des modifications voulues dès le milieu du XVIIIème siècle. L'érection de la nouvelle façade n'était peut-être pas achevée ? Les réparations jugées nécessaires par l'arrêté du Grand Conseil ont peut-être tardé à être appliquées.⁴

« (...) laditte église menace une ruine prochaine et imminente par deux vices de construction irréparables (...).

L'église mesure 136 pieds de longueur sur 20 de large (45m par 6.50m). Elle est composée d'une croix de 80 pieds de longueur sur 22 pieds 6 pouces de largeur (transept de 26.7m par 7.5m) et encore de bas-côtés qui ont huit pieds neuf pouces de largeur (3m), le tout sans comprendre le chœur qui a 36 pieds (12m) ».

Un inventaire des objets mobiliers de l'église (1790-1791)⁵ précise que la maison conventuelle est composée

« (...) d'une grande salle, d'un salon, d'une boulangerie, et un cellier dans le bas, de quatre chambres dans le dortoir, dont deux servent pour les religieux qui les occupent, les deux autres pour les étrangers et deux greniers au-dessus (...).

⁴ AD Creuse, H 526.

⁵ AD Creuse, H 527.

Nous sommes allés dans la sacristie où dom Féry nous a représenté un calice avec sa patène, un soleil d'argent et une custode en maille dorée ; un encensoir, une croix et une lampe argentée, trois aubes de linge nécessaire, six chasubles de différentes couleurs en mauvais état et quelques mauvais livres de chant.

De là, nous sommes allés dans l'église où il n'y avait autre chose sur l'autel que six chandeliers de cuivre et une nappe avec les cartons.

(...) et nous avons trouvé dans ladite église et sacristie une custode en maille dorée un soleil d'argent, un encensoir avec une navette, une lampe argentée, une croix en cuivre avec son manche en bois, six grands chandeliers de cuivre, cinq chasubles de différentes couleurs garnies, deux aubes, sept purificatoires, deux corporaux, six lavabos, deux amis, une bourse avec sa palle, deux reliquaires en forme de bras, cinq mauvais livres de chant et un missel, une vieille crosse en cuivre manchée en bois, un mauvais pupitre en bois, un chandelier paschal aussi en bois, un porte-chasse presque pourri.

Tout quoi a été mis dans la sacristie qui tient au sanctuaire de ladite église (...). Dom Féry a pareillement promis de présenter à la première réquisition un calice avec sa patène d'argent, une chasuble complète en ver presque usée, et une aube avec sa garniture.

Nous avons laissé dans ladite église et sur l'autel d'icelle, la représentation de saint marc en bois, une petite croix en cuivre, deux mauvais tableaux attachés à cloux, l'image de la Vierge, quatre autres images en bois, trois nappes et un missel et porte missel, ensemble trois cartons, le tout servant de garniture à l'autel. De tout quoi ledit dom Féry s'est pareillement chargé (...) ».

L'abbaye dispose également encore de deux étangs « rompus » (dont on peut supposer que la digue s'est affaïssée) ainsi que d'un moulin banal à seigle, à froment et à foulon.

Le fonds de l'abbaye du Palais est donc riche en enseignement concernant les débuts de la communauté religieuse, la fondation de son patrimoine et l'évolution des bâtiments à l'époque moderne notamment.

1. 3. 1. 2. Travaux universitaires et publications :

Les publications concernant le Palais ne sont pas rares mais révèlent toutefois les lacunes archéologiques. Quelques érudits locaux ont cependant fourni des descriptions succinctes du site. Plus récemment, Bernadette BARRIÈRE et Silvia VITTUARI ont proposé une étude du patrimoine foncier du monastère.

En 1857, ROY DE PIERREFITTE est le premier à décrire l'abbaye du Palais. Il en parle comme d'un « oasis ». La maison des moines est décrite comme une tour carrée aux murs épais, un rez-de-chaussée portant la date de 1574. La chapelle romane forme une croix latine, présente une ligne parallèle avec ce logis. Il n'en reste qu'une mesure de quelques mètres de haut dessinant le sanctuaire et l'un des bras de la croix. Ainsi, nous pouvons en conclure qu'en cette seconde moitié du XIX^{ème} siècle, il demeure encore l'un des bras du transept, totalement détruit aujourd'hui. La maison de l'abbé est une gracieuse habitation construite au XVIII^{ème} siècle. Ce sont les seules informations que nous pouvons extraire de cette courte description qui pêche par les descriptions « romantiques » et bien peu précises de son auteur⁶.

En 1906, Gabriel MARTIN s'intéresse au siège de l'abbaye par son propre abbé, chassé par un usurpateur daté de 1451. Cet article reste anecdotique et n'apporte guère à une étude d'histoire de l'art et d'archéologie. Nous apprenons simplement que l'abbaye est fortifiée à cette époque. L'accent est mis sur les dissensions opposant l'abbé légitime Louis Augustin et Jacques du Coudert qui parvient à s'emparer de la direction et des revenus du couvent⁷.

En 1912, Henri DELANOY revient sur les sources concernant les abbayes du Palais et de Prébenoît. Il énumère les sources d'archive conservées, revient sur les origines, les principaux donateurs et donne une liste des abbés du monastère. Il identifie neuf granges rattachées à l'abbaye. Toutefois, il fait une erreur concernant la grange du Saillant qu'il place aux abords de Bujaleuf. Celle-ci est toutefois située en Corrèze, sur la commune de Voutezac (canton de Juillac)⁸.

En 1922, Pierre LARBANEIX livre une courte étude sur la grange du Saillant, la plus éloignée de l'abbaye marchoise. Le principal donateur en est Raymond Charrières du proche village d'Objat. Cette grange dispose d'une maison, d'un cellier, d'un pressoir, d'un jardin, d'un pré et de vignes. Elle détient également deux chapelles : celle de la Côte et celle de Bontat. Cette dernière serait dédiée à Sainte Radegonde selon POULBRIÈRE mais à la Vierge selon NADAUD. Elle se situe à côté du moulin du même nom. Elle dispose de 18 pieds de long sur 15 de large (6 par 5m). La maison de religieux à côté porte la date de 1444. La chapelle de la Côte est au sud du village du même nom. Elle mesure 24 pieds de long par 15 pieds de large (8 par 5m). Une fenêtre ouvre sur le côté ouest tandis qu'une porte demi cintrée s'ouvre au nord⁹.

En 1966, Robert CALINAUD revient sur le pillage de l'abbaye en 1578. En 1584, l'abbaye

« était démolie depuis six ans pendant les troubles et guerres civiles et nécessitait 1500 écus de réparation ».

⁶ J. B. L. ROY DE PIERREFITTE, *Etudes historiques sur les monastères de Limousin et de la Marche*, T I, Guéret, 1857-63.

⁷ G. MARTIN, « Le siège de l'abbaye du Palais-Notre-Dame en 1451 », *MSSNAC*, T 15, 1906, p. 483-495.

⁸ H. DELANOY, « Abbayes du Palais et de Prébenoît », *MSSNAC*, T 18, 1912, p. 295-316.

⁹ P. LARBANEIX, « La grange du Saillant », *MSSNAC*, T 22, 1922-24, p. 159-165.

L'auteur cite une description de LECLER insistant sur les vestiges conservés malgré les troubles et pillages :

« la maison des religieux qui porte la date de 1574, puis la chapelle romane dont il ne reste qu'une mesure de quelques mètres de haut, enfin la maison de l'abbé, gracieuse habitation construite au XVIIIème siècle »¹⁰.

Le monastère cistercien a donc beaucoup souffert des dégradations lors des guerres de Religion justifiant en partie le peu de vestiges conservés de nos jours.

La même année, DAYRAS revient lui aussi sur l'histoire mouvementée du Palais¹¹. Il déplore également les importantes destructions subies au XVIème siècle. De la grande église en croix latine de 136 pieds de long (45m) ne reste que le triplet du chevet. Il rappelle qu'en 1745, l'église est réduite alors que la partie inférieure de la nef menaçait ruines. A cette époque subsistait encore du cloître une enfilade de quinze petites arcades gothiques sans toit ni voûtes.

LOURADOUR apporte nombre de compléments à l'étude de DAYRAS en citant à l'appui des textes du XVIIIème siècle pour montrer les destructions subies par l'abbatiale¹². Dans la seconde moitié du XVIIIème siècle, un nouveau mur est ainsi construit à l'ouest avant la destruction des 2/3 de l'édifice total. Pour ce faire, il est spécifié de remployer le portail d'entrée des fidèles. Ce mur est de 4 pieds d'épaisseur (1.30m), dispose de pierres de traverse (boutisses) et d'un mortier de chaux aux sables lavés. Il ne demeure rien aujourd'hui de ce mur du XVIIIème siècle qui venait clore la nef tronquée. En 1745, les religieux sont également autorisés par le Grand Conseil à supprimer le cloître.

En 1961, Jean CIBOT consacre son Diplôme d'Etudes Supérieures (DES) à l'étude du cartulaire de l'abbaye du Palais. Si certaines datations proposées peuvent être affinées, cette étude permet une bonne connaissance du patrimoine foncier des moines blancs, regroupé en neuf granges. Une liste des abbés est également proposée et nous paraît relativement exacte. Rien n'est dit toutefois des vestiges archéologiques¹³.

En 1992, Silvia VITTUARI livre un mémoire de maîtrise d'histoire sur le patrimoine foncier de l'abbaye du Palais-Notre-Dame, reconstitué partiellement d'après le cartulaire conservé aux Archives Départementales de la Creuse¹⁴. Son étude se révèle nécessaire à la connaissance de la naissance de la communauté, de ses principaux bienfaiteurs et de l'organisation de son patrimoine. Les différentes granges sont nettement distinguées : le groupe de l'abbaye (Quinsat, Le Mont, la Chaise), le groupe de Bosmoreau-Les-Mines (Arcissas, Rapissat, Mairemont), la grange de Beaumont, de Langladure et le domaine viticole de Saillant. Les vestiges archéologiques ne sont que brièvement évoqués en annexes.

En 1998, Bernadette BARRIÈRE consacre une double page à l'abbaye cistercienne¹⁵. Un point rapide est fait sur les vestiges existants : le triplet du chevet (début XIIIème siècle), le logis abbatial du XVIème siècle ayant relayé le réfectoire des moines ainsi qu'un corps de logis du XVIIIème siècle sont les seuls témoins encore en place. Il ne reste aucune élévation du cloître ou du bâtiment des convers.

¹⁰ R. CALINAUD, « Le sac de l'abbaye du Palais-Notre-Dame », *MSSNAC*, T 36, p. 151-152.

¹¹ M. DAYRAS, « Les abbayes creusoises et le Palais-Notre-Dame », *MSSNAC*, T 36, 1966, p. 215-220.

¹² P. LOURADOUR, « L'abbaye du Palais-Notre-Dame », *MSSNAC*, T 36, 1966, p. 221-227.

¹³ J. CIBOT, *Le cartulaire de l'abbaye du Palais-Notre-Dame (XIIème-XIIIème siècles)*, DES, Poitiers, 1961.

¹⁴ S. VITTUARI, *Le patrimoine de l'abbaye du Palais-Notre-Dame d'après le cartulaire (1134-12..)*, mémoire de maîtrise d'histoire, Limoges, sous la direction de B. BARRIÈRE, 1992.

¹⁵ B. BARRIÈRE (dir.), *Moines en Limousin, l'aventure cistercienne*, PULIM, Limoges, 1998, p.186-189.

L'auteur livre également un bref historique du site et recense une grande partie des sources manuscrites, imprimées ou publiées.

1. 3. 2. Historique du site :

Au milieu du XII^{ème} siècle, l'expansion cistercienne est réellement remarquable dans l'ancien diocèse de Limoges. L'affiliation à Cîteaux d'Obazine et de ses filles ainsi que de Dalon et l'ensemble de sa congrégation (dont l'abbaye du Palais) révèle une volonté forte de réformer l'Eglise bénédictine. Les moines blancs s'insèrent aux marges diocésaines, vastes zones de *saltus* boisées laissées vides et s'emploient à l'agriculture, l'élevage et l'hydraulique. Ils s'intègrent parfaitement dans les réseaux aristocratiques, ces grandes familles qui les dotent largement, ainsi que les politiques épiscopales. En effet, les évêques de Limoges facilitent leur installation et encouragent les anciennes communautés érémitiques à s'affilier. L'abbaye du Palais-Notre-Dame est un exemple très représentatif d'affiliation d'ermitage préexistant.

L'abbaye du Palais est située sur la ligne de partage du Limousin et de la Marche, à une dizaine de kilomètres au sud de Guéret, entre Bourganeuf et Pontarion.

Les origines du site ne sont guère documentées. Nous savons que dans les années 1120, il s'agissait d'un ermitage fondé par Géraud de SALES et dirigé par Aymeric de QUINSAC. Celui-ci le cède à l'abbaye de Dalon en 1134. Il fait don de sa personne, de ses biens et de ses disciples. Le site actuel est à 100m au nord de l'ancien ermitage. Les possessions de la communauté érémitique sont bien connues grâce à la notice 12 du cartulaire : elles s'étendaient au nord-ouest de Quinsat et de la Chaussade¹⁶. Une fontaine est signalée sur les terres de la Chaussade.

L'ermitage n'accède toutefois au rang d'abbaye qu'en 1160. C'est Roger, abbé de Dalon entre 1120 et 1159 qui assure le passage de l'érémitisme au cénobitisme. Les moines de Dalon tentent de vivre à la « manière des cisterciens » en revenant à une lecture plus stricte de la Règle de Saint Benoît. Roger maintient toutefois ses abbayes sous sa coupe. Il tient son ordre d'une main de fer et ce n'est que trois ans après sa mort que son successeur Amel demande l'affiliation à Cîteaux.

En 1162, le Palais-Notre-Dame s'affilie à Pontigny ainsi que l'ensemble des filles de Dalon¹⁷. Les bâtiments daloniens sont totalement inconnus. Les moines s'étaient-ils installés dans des établissements provisoires en matériaux périssables ? Un des intérêts de procéder à des sondages archéologiques serait de préciser ces différentes étapes dans l'occupation du sol et pourquoi pas de retrouver des traces des anciens bâtiments daloniens. A partir de 1162, les structures daloniennes sont-elles détruites ou simplement remaniées pour être en cohérence avec les préceptes de l'ordre cistercien ? Jusqu'au début du XIII^{ème} siècle, le cartulaire livre de nombreuses notices attestant de bienfaits en vue de l'édification de ces travaux de construction (notices 50-51-52-127)¹⁸. Nous imaginons ainsi une reconstruction s'échelonnant des années 1170 à 1220 environ. En 1204, le maître d'œuvre est même évoqué : il s'agit d'un laïc originaire de Soubrebost (notice 305 du cartulaire). Les matériaux utilisés sont locaux : le manse de Peyroux fournit le granite ainsi que les gisements de Soubrebost (granite beige doré aux grains fins). Ces carrières sont donc à 6kms au sud-est et permettent un approvisionnement rapide.

¹⁶ AD Creuse H 524-527.

¹⁷ B. BARRIÈRE (dir.), *Moines en Limousin, l'aventure cistercienne*, PULIM, Limoges, 1998, p. 186-189.

¹⁸ AD Creuse H 524-527.

Le site ne semble pas être un « désert » à proprement parler. Le cartulaire du Palais révèle au XII^{ème} siècle l'existence du village à la Chaussade, à 1000m au nord-est de Quinsat (parcelle E 472 dite « Bois de Transet »). Il se situe à 600m d'altitude, à mi-pente orientée à l'ouest. Le toponyme « Chaussade » signale également la proximité d'une voie ancienne¹⁹.

Elle reçoit dès ses débuts les dons des familles de Peyrat, de Laron, de Pierrebuffière (possessions surtout à Soubrebost), de Courson (castrum de Vidailat). Les Lastours, Rochechouart, Gimel et Aubusson n'apparaissent que rarement. Les seigneurs de Drouille ne sont cités que comme témoins. Ses biens se répartissent en neuf granges que l'on peut aisément cerner grâce au cartulaire conservé : Arcissas (com. Bosmoreau), Le Mont de Transet et la Chaise sur la commune de Thauron, Quinsat (com. de Mansat), Rapissat (com. de Saint-Dizier-Leyrenne), Mairemont-Bonnefond (com. Janailat), Langladure (com. Masbaraud-Mérignat), Beaumont (com. Soubrebost) et le Saillant (com. Voutezac, Bas-Limousin)²⁰. Nous pouvons toutefois noter l'absence des Comtes de la Marche aux origines de l'abbaye. Toutefois, Aldebert III est donateur des abbayes de Bonlieu et de Bénévent dans les années 1150.

Leurs possessions étaient néanmoins modestes au XII^{ème} siècle et ils ne détenaient que de rares possessions dans la région de Bourgneuf. L'abbaye se révèle largement isolée des principaux pôles d'attraction du Comté de la Marche. L'environnement aristocratique est peu fourni et peu favorable au développement économique du site²¹. Les moines blancs disposent d'un espace certes modeste mais permettant la constitution d'un domaine d'un seul tenant. La répartition spatiale des possessions révèle une certaine concentration dans un rayon de 12 kms. Les zones de confins paroissiaux faiblement soumises à l'autorité ecclésiastique sont notamment concernées. Vers 1210, l'abbaye connaît l'étendue maximale de son territoire.

L'abbaye subit beaucoup de destructions à l'époque Moderne. En 1451, Jacques du Coudert s'empare du site. L'abbé Louis-Augustin doit faire le siège de son propre monastère. Il est ensuite mis à sac en 1578 et presque entièrement détruit²². Suivent des réfections dans les années 1584-1594. La maison de l'abbé commendataire est édifiée au niveau du côté sud du cloître avec des pierres de taille récupérées sur les bâtiments XIII^{ème} siècle. En 1745, l'église est réduite d'une partie de la nef qui menaçait ruine. Les religieux sont également autorisés par un arrêté du Grand Conseil à supprimer les vestiges du cloître. Le palais abbatial est édifié à l'emplacement de l'ancienne salle capitulaire.

En 1791, l'abbaye est acquise par Louis Aubusson de Soubrebost. En 1793, les titres de l'abbaye sont brûlés, excepté le cartulaire.

Au XIX^{ème} siècle, les derniers vestiges de l'église s'écroulent. Ne demeure que le triplet de façade. En 1830, les Aubusson de Soubrebost font bâtir une chapelle au nord-ouest de l'ancienne abbatiale. Il s'agirait d'une offrande à Dieu en remerciement des revenus que l'ouverture des mines de Bosmoreau procurait à la famille. En 1900, M. Rousselet devient propriétaire du site.

1. 3. 3. Vestiges conservés :

¹⁹ R. CALINAUD, « La villa du Transet. Site médiéval de la Chaussade », *MSSNAC*, T 37, 1969, p. 98-105.

²⁰ M. DAYRAS, « Les abbayes creusoises et le Palais-Notre-Dame », *MSSNAC*, T36, 1966, p. 216-220.

²¹ S. VITTUARI, *Le patrimoine de l'abbaye du Palais...*, *op.cit.*, vol I, p. 13-14.

²² R. CALINAUD, « Le sac de l'abbaye du Palais-Notre-Dame », *MSSNAC*, T36, 1966, p. 151-152.

De l'abbatiale du Palais ne demeurent actuellement que le triplet de façade orientale ainsi que les amorces des murs gouttereaux. Le plan cadastral de 1853 permet toutefois de connaître le plan de l'église avant sa ruine. Elle disposait d'une nef à bas-côtés étroits (3m de large d'après le procès-verbal de 1789), d'un transept et d'un chevet plat.

La mise en œuvre est de granite gris relativement fin avec peu d'inclusions de quartz, alternant parfois avec un granite rose permettant des effets de polychromie, sans doute involontaires. Il pourrait ainsi exister deux carrières, ou deux bans différents aux couleurs variables. Un lieu-dit « La Perrière » à quatre kilomètres environ au sud de l'abbatiale pourrait rappeler une ancienne carrière exploitée par les moines²³.

1. 3. 3. 1. Abbatiale :

La façade orientale dispose d'un soubassement et de sept assises de carreaux de granite précédant le triplet. Ce dernier est percé à 1.92m de haut.

La façade est scandée de deux contreforts à glacis sommital relativement plats d'1,77m de large et d'une saillie de 0.43m. Le premier contrefort sud en moyen appareil régulier est bien conservé et présente une alternance de carreaux et de boutisses qui s'enfoncent dans la maçonnerie du chevet²⁴. Le deuxième contrefort est presque entièrement dépecé. Le blocage en est visible et laisse apparaître un mortier de chaux relativement gras liant des moellons irréguliers et pierres de tout venant. Le glacis sommital est conservé.

Au niveau de ce second contrefort nord, un départ de mur est observable. Il marque le départ d'une structure plus récente, un porche probablement édifié au XVIIIème siècle en même temps que les réfections du bâtiment est du cloître et de la nef. Ce porche est simplement collé contre le chevet et non emboîté dans celui-ci. Il remploie des pierres de taille en granite vraisemblablement médiévales.

Le triplet comporte une baie centrale plus haute que les baies latérales. Cette formule est assez fréquente (prieuré d'AUREIL près de Saint-Léonard-de-Noblat). Les arcs clavés sont en plein-cintre et sont soulignés d'un cordon simplement mouluré. Les baies mesurent 0.80m le large. L'ébrasement interne clavé en est relativement profond sur une largeur d'1.80m. Seule la pierre d'appui-fenêtre de la baie centrale est préservée. Elle mesure 22cm de haut et présente des traces de piquetage sans doute en lien avec la mise en place de vitraux (barlotières).

Les parements entre les baies présentent des harpages verticaux avec alternance de carreaux de 68cm de long environ pour 20cm de haut et de boutisses de 10cm de long et 20 cm de haut.

La face interne du mur du chevet présente dans les angles formés par les murs gouttereaux, aux deux tiers de la hauteur, des départs de voûtes d'ogives tréflées, caractérisés par trois tores accolés. L'arc formeret est encore observable. Il est de profil brisé et se présente comme une simple modénature torique fine. Les études d'Anne COURTILLÉ sur l'Auvergne et le Bourbonnais gothiques ont permis de préciser quelque peu la datation de ces arcs formerets. Il apparaît clairement que les premières voûtes d'ogives quadripartites sur travées droites n'en disposent pas (seconde moitié du XIIème siècle). Le formeret n'a visiblement pas d'intérêt dans des édifices où les murs étaient encore peu évidés, dans une tradition romane. Son absence permet également la simplification des supports. En Auvergne, le formeret

²³ Carte IGN 1/25000^{ème}, Bourganeuf, 2130 E.

²⁴ Plusieurs modules sont utilisés : L 34cm, l 20cm, h 28cm ou L 60cm, l 29cm, h 26cm.

reste exceptionnel dans le cadre du premier gothique et même lorsque l'ogive se répand, à l'inverse de la Bourgogne notamment où il est déjà en usage dans les voûtes d'arêtes romanes. Anne COURTILLÉ remarque néanmoins sa présence à Lamais dans les années 1200-1220, non loin de la Marche Limousine intéressant notre étude. Pour l'historienne de l'art, il faut se demander si

« (...) la tradition romane joua-t-elle son rôle dans le faible usage du formeret dont la fonction n'était pas vraiment structurelle dans les édifices où on n'évidait pas les murs ? »

Il est ainsi plutôt surprenant de constater l'usage d'un arc formeret dans cet édifice cistercien du premier gothique limousin, aux murs épais et ayant par ailleurs une volonté d'austérité et de dépouillement affirmé. Si la nef était également voûtée de ces ogives à formerets, les supports devaient alors en être plus complexes²⁵.

Un trou de boulin est observable au-dessus et à gauche de la baie la plus au sud.

Du côté nord du chevet demeure un contrefort d'angle plus récent (sans doute du XV^{ème} siècle) qui précédait le départ du mur gouttereau de la nef. Il dispose d'un soubassement de quatre assises en moyen appareil régulier de granite, sur 1.20m de haut, orné d'un cavet. La saillie est de 1.63m. Le contrefort proprement dit est très dépecé et laisse percevoir un blocage de tout venant lié par un mortier gras, plutôt blanc où la chaux est en forte proportion tandis qu'il n'y a que peu de graviers.

Des murs gouttereaux ne restent que des traces d'arrachement qui permettent de constater l'usage d'un mortier de chaux grasse plus jaune que celui utilisé au XV^{ème} siècle, ainsi que de moellons irrégulier formant blocage. Au nord, le mur gouttereaux très dépecé est observable sur 1.63m de long.

Au sud, une piscine liturgique est conservée. Elle dispose de deux évier quadrangulaires placés sous un arc brisé. Sous une seconde arcade, une niche non percée de cavité pouvait servir d'*armarium*. Les claveaux de ces deux arcs sont délicatement chanfreinés. La jonction des deux arcades est ornée d'une clé moulurée. La présence de piscines liturgiques est fréquente dans les chœurs cisterciens. C'est notamment le cas dans l'abside principale de l'abbatiale de Boschaud (com. Villars, Dordogne). Les deux cavités circulaires sont insérées dans une niche en plein-cintre ornée de deux colonnettes surmontées de chapiteaux lisses. Elle se situe à 1.22m du sol. Celle de l'abbaye du Palais pourrait également être à 1.20m du sol si on considère que la dernière assise de moyen appareil régulier mise au jour est au niveau du sol médiéval. Néanmoins, les piscines liturgiques cisterciennes ne présentent pas toutes un aspect similaire. A Sénanque (Vaucluse), la piscine n'est pas réservée dans le mur. Il s'agit d'un simple trou près de l'autel au-dessus duquel on posait une piscine portable. C'est le même cas de figure au monastère du Thoronet²⁶.

D'après ces quelques éléments conservés, nous pouvons tenter de déduire l'organisation spatiale de l'édifice. La présence de voûtes d'ogives quadripartites, probablement de plan carré comme bien souvent dans les espaces Plantagenêts permet quelques réflexions. En effet, le chœur mesure 6.80m du nord au sud, hors mur. Nous pourrions imaginer un chœur de deux travées (6.80 par 2, soit 13.60m,

²⁵ A. COURTILLÉ, *Auvergne et Bourbonnais gothiques, Tome I, Les débuts*, Créer, Nonette, 1991, p. 332.

²⁶ M. THIBOUT, "L'abbaye de Sénanque", *Congrès Archéologique de France*. Comtat-Venaissin, Paris, 1963, p. 365-376.

qui ne sont pas très éloignés des 12m donnés dans les textes), une croisée de 6.80m de large (7m d'après les textes) et une nef de quatre travées (4 par 6.80m soit 27.20m contre 26m dans les textes. Bien sûr, ces hypothèses mériteraient d'être vérifiées par de plus amples investigations archéologiques.

1. 3. 3. 2. Bâtiments conventuels :

Les bâtiments claustraux sont dressés au sud de l'abbatiale. Le logis est édifié au XVI^{ème} siècle. Le corps de bâtiment est un quadrilatère de 24m de long et de 10m de large. Les murs sont d'une épaisseur d'1.20m. Il dispose d'une tour principale de plan quadrangulaire (5m par 3.5m) qui s'élève sur quatre étages et abrite un escalier en vis desservant les différents niveaux. L'entrée de la tour se fait par la face ouest percée d'une porte soulignée d'un arc en accolade. Elle est édifiée en petit appareil irrégulier. Les moellons de granite sont noyés dans un mortier de chaux relativement grasse. Toutefois, les zones structurantes de la construction bénéficient d'un moyen appareil régulier de granite de qualité. C'est le cas notamment des harpages d'angles et des piédroits des baies. Il peut s'agir de remplois du bâtiment médiéval sud originel. Les quatre fenêtres sont quadrangulaires et à linteau droit.

Le corps de logis présente la même mise en œuvre en appareil mixte. Les anciens planchers peuvent être devinés d'après les trous de poutres encore visibles. Des corbeaux encore en place soutenaient les plafonds. Les murs internes présentent encore des traces d'un enduit blanc.

Des aménagements conventuels demeurent deux longs bâtiments parallèles séparés par une cour pavée. Ils ont fait l'objet de constants remaniements, particulièrement aux XVIII^{ème} et XIX^{ème} siècles. C'est d'ailleurs le cas dans la majorité des sites cisterciens du diocèse de Limoges. Ainsi, le corps de logis de Dalon correspondant à l'ancien bâtiment est du cloître est remanié au XVIII^{ème} siècle. Une façade de style classique est plaquée sur les parties médiévales conservées.

Au Palais, le bâtiment plus à l'est présente de nombreux remplois d'éléments médiévaux. La face ouest présente trois éléments sculptés superposés : deux tailloirs ou consoles ainsi qu'un fragment d'arc décoré de petites feuilles plates très schématisées. Les tailloirs présentent une tablette de 64cm de long sur 12cm de large et 6cm de haut. Une pierre tombale est remployée en pierre d'appui-fenêtre au niveau de la baie immédiatement au sud du porche.

La face est remploie huit fragments ornés d'un tore de 11cm de diamètre. Ils pourraient s'apparenter à un portail à voussures toriques comme souvent dans les abbayes cisterciennes limousines et marchaises (portail occidental de l'abbaye de Bonlieu notamment), à un encadrement de baie ou de porte, voire à des éléments d'ogives. Nous avons également inventorié un fragment de colonnette pouvant appartenir à des arcades d'un cloître.

Le bâtiment conventuel est abritait sans doute à l'époque médiévale la salle capitulaire, le parloir, le dortoir à l'étage avec l'escalier des mâtines reliant le transept sud. Au XVIII^{ème} siècle, il est remplacé par une maison abbatiale sans doute bâtie avec des pierres de l'abbatiale, en grande partie ruinée suite à l'arrêté du Grand Conseil de 1745. Des pierres du cloître, mis à bas à la même période, ont pu également servir à son édification. Aujourd'hui entièrement crépi, il est impossible de constater l'existence de ces remplois.

1. 3.3. 3. Eléments lapidaires vagabonds :

Outre les vestiges en place ou remployés dans des bâtiments modernes ou

contemporains, de nombreux éléments lapidaires parsèment la propriété. Nous avons pu également accéder aux collections conservées à l'intérieur des bâtiments grâce à la sollicitude et l'amabilité des propriétaires. Nous avons ainsi recensés cinq fragments de colonnettes pouvant appartenir à des galeries de cloître. Le granite en est relativement fin, avec peu d'inclusion et est de la même qualité que le matériau employé pour la mise en œuvre du chevet de l'abbatiale.

Une pierre de forme parallépipédique présente sur sa face supérieure des gravures plutôt délicates à interpréter. Il s'agit d'un quart de cercle gravé formant un écoinçon délimité par deux lignes perpendiculaires. Cette pierre paraît trop épaisse pour correspondre à un fragment de pierre tombale. Il pourrait peut-être s'agir d'un élément de table d'autel.

Nous avons également pu étudier un fragment de cadran solaire malheureusement très endommagé. La cavité recevant l'aiguillon est encore très visible de même que trois chiffres : IV, V et IIV. Une inscription latine est en partie conservée et surmonte le cadran proprement dit :

*Proffit prior
Anno 1633 Non A*

Les jardins extérieurs révèlent aussi de nombreux éléments lapidaires intéressants notre étude. Au sud de la propriété, nous avons inventorié un petit bénitier de granite gris devant être placé dans un angle. Il comporte en effet deux faces plates perpendiculaire destinées à être accolées contre un mur. Il mesure 80cm de haut pour 30cm de large. Il se compose d'un tronc quadrangulaire de 48cm de haut. Un tore puis un mince cavet précède une partie sommitale quadrangulaire de 20cm de haut dotée d'une cavité de plan carrée (18 par 18cm).

Sur une petite terrasse devant l'entrée sud du bâtiment d'habitation, deux bases de piliers identiques sont conservées. Il s'agit visiblement de bases de piliers comportant un socle quadrangulaire sur lequel est disposé un noyau circulaire cantonné de quatre colonnettes engagées dont il ne demeure ici plus que les bases évasées présentant un profil avec tore inférieur évasé, scotie peu profonde et tore supérieur de 16cm de diamètre délicatement renflé. Ces bases mesurent 43cm de long, 35cm entre les colonnettes pour une hauteur de 18cm. Le diamètre du tore supérieur ne correspond pas aux diamètres des fragments de colonnettes retrouvées lors de nos prospections. Ces dernières devaient donc plutôt se rattacher à des arcades de cloître. Il est toutefois délicat de présumer de l'emplacement de ces piliers quadrangulaires. Ils servaient peut-être à séparer la nef des bas-côtés. Ces bases pourraient aussi appartenir à des bâtiments conventuels, salle capitulaire, dortoir, réfectoire, cellier ou autres. Le même type de base a été identifié dans le dépôt de fouille de l'abbaye d'Obazine. Il s'agit d'un socle quadrangulaire de 0.41m de côté dont le fût est constitué d'un noyau circulaire cantonné de quatre moulurations toriques. C'est l'une des formulations les plus simples adoptées pour les piliers du cloître (fin XIIème siècle)²⁷.

Nous avons également recensé un sarcophage à encoche céphalique déposé dans la cour pavée entre les deux bâtiments conventuels. Il est de granite gris relativement fin. La base en est brisée. Il mesure 1.44m de long pour 0.66m de large. L'emplacement de la tête du défunt est resserré. Nous en savons pas de quelle partie du site il provient, étant déposé là depuis un certain nombre de décennies. Sa

²⁷ B. BARRIÈRE (dir.), *Moines en Limousin, l'aventure cistercienne*, PULIM, Limoges, 1998, p. 71.

datation pose problème. Il pourrait s'agir d'un sarcophage de l'époque romane, voire du Bas Moyen-Âge, quoique la présence de l'encoche céphalique nous interroge²⁸.

Deux fragments d'ogives sont également déposés dans la cour. Le tore est de 11cm de diamètre. La longueur conservée est de 61cm pour une hauteur de 24cm. Le dossier est en est très endommagé. Ces ogives ne présentent pas de profil en amande comme souvent dans les abbayes cisterciennes (FONTMORIGNY, VARENNES) et les espaces Plantagenêts dans les années 1180-1220.

Deux bases de colonnette sont également préservées et sont placées le long du chemin d'accès qui mène à l'abbaye. La base mesure 27 par 29cm pour une hauteur de 18cm. Le profil présente un tore inférieur aplati mais ne présentant toutefois pas de griffes, un cavet peu prononcé et un tore supérieur relativement renflé d'un diamètre de 17cm. Le granite employé est de bonne qualité, les grains sont fins et présentent peu d'inclusions de quartz. Ces deux bases pourraient appartenir à des colonnettes de cloître.

Au niveau du chevet, trois dalles funéraires sont adossées dont l'une présente une croix aux branches élargies insérées dans un médaillon porté par un montant vertical sur socle. Elle date vraisemblablement de la fin XII^{ème} voire début du XIII^{ème} siècle²⁹. Elle mesure 1.67m par 0.67m. Une autre présente un liseré. Plus longue, elle mesure 1.80m par 0.58m et pourrait dater de la fin du XII^{ème} siècle. La troisième de 1.73m par 0.32m relève plutôt de la fin du XVIII^{ème} siècle voire du XIX^{ème} siècle.

A cent mètres au nord du monastère, une base de colonne de granite gris aux grains très fins est conservée. Elle est de forme attique avec un tore inférieur de 12cm de haut, un tore supérieur de 14cm de haut pour un diamètre de 50cm. La scotie assez prononcée est de 9cm de haut (hauteur totale 36cm). Elle ne présente pas de griffes. Cette base attique pourrait correspondre à des réalités du second tiers du XII^{ème} siècle comme nous avons pu en observer à Bellaigue notamment (com. Virlet, Puy-de-Dôme). Cette base pourrait correspondre à une édification entre 1134 et 1160 soit pendant la période dalonienne de l'abbaye, avant son affiliation à Cîteaux. Elle est à mettre en relation avec un fût de colonne monolithe déposé à côté. Celui-ci mesure 1.64m de haut pour un diamètre de 40cm. Ce support pourrait appartenir à une salle capitulaire, petite salle au plafond souvent bas, mais ne saurait s'adapter à une nef dont les colonnes appareillées se doivent de monter plus haut pour recevoir les voûtes.

1. 3. 3. 4. Aménagements hydrauliques :

Certains vestiges permettent également d'appréhender les aménagements hydrauliques réalisés par les moines. A l'ouest des bâtiments monastiques, en léger contrebas du carré du cloître, un vivier est conservé. Il n'est plus en eau aujourd'hui mais le sol en reste très humide. Les parois sont bâties en moellons de granite assemblés avec soin. Il est signalé sur le plan cadastral de 1853. Nous pouvons supposer qu'il était relié par un drain au puits situé au sud des bâtiments claustraux.

Au nord-ouest de l'abbaye, à cinquante mètres de l'abbatiale environ, en contrebas, un second vivier est observable. Il présente les mêmes parois de moellons de granite, parfois mêlés de pierres de moyen appareil. Il est alimenté par un bief qui semble partir d'un point en contre haut, à vingt mètres au nord-est, où est

²⁸ Après discussion avec les archéologues de l'INRAP Jacques ROGER et Sophie LIÉGARD, aucune datation satisfaisante et plus précise n'a pu être proposée.

²⁹ S. VITTUARI, op.cit, vol II, p.123.

conservé le départ de murs maçonnés de pierres de taille de granite régulières, dessinant un plan quadrangulaire. Il pourrait s'agir d'une ancienne source. Ces installations n'apparaissent pas sur le plan cadastral napoléonien.

Au nord de l'abbaye, un pont est placé sur le Taurion. Un moulin est implanté sur un bief. Il est signalé sur le plan cadastral de 1853 comme « Moulin du Palais ». La digue est récente. Des bâtiments modernes ont remplacé l'ancien moulin médiéval. Il s'agit d'un grand édifice quadrangulaire édifié en moellons de granite. Nous avons toutefois remarqué la présence d'un remploi médiéval dans le parement de la façade ouest du bâtiment. Il s'agit d'un fragment avec un tore, peut-être un élément de portail ou d'ogives comme nous en avons observé dans les bâtiments conventuels de l'abbaye.

L'abbaye du Palais-Notre-Dame est ainsi un site riche présentant de nombreux vestiges méritant une étude plus poussée que celles menées jusqu'à présent. Des investigations archéologiques nous paraissent nécessaires à la manière de celles d'Obazine, Coyroux ou plus récemment de Prébenoît, petite abbaye creusoise (commune de Bétête) de même envergure que celle du Palais ayant pourtant révélé de riches inhumations ainsi que des pavements glaçurés.

1. 4. Précision du plan de l'abbatiale médiévale et moderne. Problématique développée et méthodologie :

1. 4. 1. Problématique de l'étude :

Comparé à certains sites cisterciens limousins presque entièrement ruinés (Boeuil, commune de Veyrac ; La Valette, commune d'Auriac ; Aubignac, commune de Saint-Sébastien...), l'abbaye du Palais dispose de vestiges suffisants pour une approche globale du site : étude de bâti, du lapidaire conservé, données du sous-sol à prendre en compte ainsi que l'environnement proche (viviers, moulins, digues, biefs, granges...). Les documentations employées pour cette recherche sont riches et touchent aussi bien les domaines bibliographique, archivistique que l'étude archéologique conjointe du bâti (relevés d'élévation) et du sous-sol (sondages). Un inventaire des éléments lapidaires est également envisageable. La réalisation de deux sondages permet d'estimer le potentiel archéologique du site, de mieux cerner la disposition de structures aujourd'hui disparues en élévation, la stratigraphie et les différents niveaux d'occupation du sol sachant que nous ne connaissons actuellement rien de l'ancien bâtiment dalonien.

Le plan de l'abbatiale du Palais est essentiellement connu grâce à des mentions modernes

et aux données des plans cadastraux. Ne reste en élévation que le triplet de façade orientale, l'amorce des murs gouttereaux du chevet, une piscine liturgique et une armoire au sud.

Nous savons grâce aux inventaires révolutionnaires que l'édifice mesurait 45m de longueur totale, présentait un transept de 7.50m de large pour une longueur de 26.70m, un chœur de 12m de long et que la nef de 26m de long présentait des bas-côtés de 3m de large. Ces données textuelles doivent cependant faire l'objet de vérification systématique, d'où l'intérêt de sondages archéologiques. Ceux-ci doivent permettre de répondre à un certain nombre de questions quant à la position exacte du transept, placé ou non dans l'axe de l'actuel bâtiment est. En effet, ce dernier ayant été remanié au XVIII^{ème} siècle, nous pouvons nous demander s'il reprend l'empreinte de l'ancien bâtiment médiéval, ce qui semblait plus logique et permet de remployer les massifs de fondation préexistants. La nef était-elle unique, et ainsi dans l'alignement des murs gouttereaux du chevet dont les amorces sont préservées, ou à bas-côtés comme cité dans les textes ? L'édifice mesurait-il bien 45m de long, conférant ainsi une certaine importance à cette abbaye aux revenus pourtant modestes et au nombre de moines limité ? Ainsi, les deux sondages prévus permettent une reconnaissance des structures, une vérification de l'état de conservation des vestiges dans le sous-sol, une précision d'un plan qui reste confus, complexifié par des remaniements modernes.

A cette nécessaire investigation du sous-sol, une analyse précise du bâti est préconisée. L'étude du bâti de l'abbatiale du Palais-Notre-Dame a été ébauchée par Claude ANDRAULT-SCHMITT, Silvia VITTUARI et Bernadette BARRIÈRE mais aucun relevé précis n'a été dressé, ni du plan au sol, ni des élévations conservées (chevet, logis abbatial, bâtiments modernes)³⁰. D'où l'intérêt de relevés des élévations conservées pour documenter les modes de construction de l'édifice et déterminer les phases chronologiques de constructions et de réfections. Etant donné

³⁰ Voir C. ANDRAULT-SCHMITT, « Des abbatiales du « désert ». Les églises des successeurs de Géraud de Sales dans les diocèses de Limoges, Poitiers et Saintes (1160-1220) », *BSAOMP*, 5^{ème} série, T 8, 1994, p. 91-173 ; S. VITTUARI, op.cit ; B.BARRIÈRE (dir.), *Moines en Limousin...*, op .cit.

les lacunes des vestiges conservés, il paraît nécessaire de croiser ces données avec une étude précise du sous-sol.

1. 4. 2. Méthodologie :

Sondages :

Les sondages archéologiques répondent à la nécessité d'estimer le potentiel archéologique du site, de mieux cerner la stratigraphie observable et l'état de conservation des vestiges. C'est un préalable indispensable à une étude approfondie du bâtiment, de ses aménagements, de ses fonctions. Deux sondages permettent de répondre à ces préoccupations.

Un premier sondage (SD1) est placé à l'emplacement présumé de l'angle nord-ouest

de la nef et du transept, en supposant l'alignement du bras du transept sud avec le bâtiment est du cloître, remanié au XVIII^{ème} siècle. Il paraît en effet plus logique que les bâtisseurs aient repris l'empreinte du bâtiment médiéval, réutilisant ainsi les anciennes fondations et les pierres de taille directement présentes sur place. Ce sondage était initialement placé contre le bâtiment est, mais nous avons jugé préférable de la déplacer de 2.50m environ afin d'éviter une gouttière et la nécessaire évacuation des eaux du bâtiment est. A l'origine, le sondage 1 était un carré de 3 par 3m, soit 9m² de surface. Ce sont succédés plusieurs élargissements vers le sud et l'ouest suite aux structures découvertes jusqu'à atteindre une surface de 19.24m².

Un second sondage (SD 2) vise à retrouver l'extrémité sud-ouest de la nef (si nef à bas-côtés), voir le départ de la galerie occidentale du cloître (si nef unique). Il se situe donc à 45m du mur oriental du chevet conservé. Il s'agit d'une tranchée de 4 par 2m orientée sud-nord, soit 8m². Elle a connu plusieurs extensions durant l'intervention, d'abord à l'est par l'ajout d'un carré de 1.50m de côté. Au total, ce sondage atteint 5.20 par 3.50m, soit 18.20m².

La documentation de terrain a été enregistrée sur des fiches « Unités Stratigraphiques ». des fiches « Unités construites » ont permis l'enregistrement des structures bâties découvertes en court de fouille tandis que les éléments lapidaires mis au jour ont également fait l'objet de fiches d'identification. Un cahier de chroniques a été rempli chaque jour par les responsables de secteur afin de faire état des structures et stratigraphies mises au jour. Des croquis sont ainsi réalisés à chaque fin de journée de fouille.

La couverture photographique est exclusivement réalisée sur support numérique.

Des plans et coupes stratigraphiques sont dressés. Un plan général du site et de l'implantation des sondages est établi au 1/200^{ème}. Sinon, l'échelle requise est au 1/20^{ème}. Ces relevés sont repris sur calque afin d'assurer la stabilité des minutes de terrain à la chaleur et à l'humidité. Les relevés sont ensuite mis au net par informatique au format Adobe Illustrator pour l'édition.

Le matériel recueilli lors de la fouille a été lavé et traité en post-fouille, conditionné sous sac plastique marqué et clos pour étude et conservation.

Topographie :

La présence d'un clou NGF (Z : 419.930m NGF) au niveau du portail d'entrée est de l'abbaye, au niveau du pilier nord, côté Guéret, face à la route, a permis de recalculer le plan au 1/200^{ème} et les sondages en altitude absolue.

Un cheminement de quatre points a été réalisé à l'aide du niveau de chantier afin de déplacer ce point NGF sur un point de référence plus accessible pour faciliter la prise d'altitude des sondages et structures découvertes.

Le point de référence est ainsi placé sur l'ancien puits du cloître (Z : 429.415m NGF).

Le cheminement a requis une lecture au niveau selon cette méthode :

- (Lecture haute – lecture basse) $\times 100$ = distance en mètres.
- Ecart vérifié par (Lecture haute- lecture moyenne) \approx (Lecture moyenne – lecture basse)

Afin de réaliser le plan du site au 1/200^{ème}, un carroyage est installé par un topographe, M. Laurent FIOCCHI, à l'aide d'une station totale. Néanmoins, il aurait fallu deux points NGF visibles sur le site pour une triangulation et le calcul des coordonnées Lambert de chaque point établi. Le carroyage mis en place n'est ainsi pas calé dans l'espace par rapport au seul point NGF connu. Seule l'altitude peut être évaluée avec précision. Deux perpendiculaires sont également établies pour replacer les deux sondages avec exactitude sur le plan d'ensemble.

Etude du bâti conservé :

Les structures conservées en élévation, à savoir le chevet (façade interne et externe) ainsi que la piscine et l'armoire liturgique (mur gouttereau sud du chevet) ont fait l'objet de relevés architecturaux. La méthode requise est le relevé pierres à pierres pour les parties basses (jusqu'à 3m de haut environ), puis le relevé d'après photographies numériques redressées (logiciel Adobe Photoshop). L'échelle retenue est généralement le 1/20^{ème} sauf par la façade interne (1/25^{ème}). Comme les relevés en plan et en coupe des structures révélées par les deux sondages, ceux-ci sont repris sur calque puis redessinés sur Adobe Illustrator.

Ces relevés ont permis une meilleure connaissance des élévations, des mises en œuvre, du mortier utilisé et de certains aménagements (encoches pour structures en bois, retable ? piquetage pour barlotières).

2. Données des sondages. Structures et stratigraphies :

Les deux sondages mis en place lors de cette première investigation archéologique ont permis de documenter deux phases de construction et de reconstruction de l'abbaye du Palais-Notre-Dame, et ainsi de confirmer certaines données textuelles. L'emprise de la nef médiévale, dont les textes annonçaient une longueur de 26m et des bas-côtés de 3m, a pu être précisée. Certains aménagements modernes, telles la réduction de la nef médiévale et l'érection d'une nouvelle façade à 17.30m du chevet ont de même pu être vérifiés.

2. 1. La nef médiévale :

Le SD 2, placé à 45m du chevet oriental actuel présente au départ une superficie de 8m² (4 par 2m). Après le décapage rapide d'une première couche végétale presque stérile sur une vingtaine de centimètres de hauteur, est mis au jour un amas de pierres de grosseurs variables dont la disposition ne semble pas hasardeuse. Il était recouvert par une couche lenticulaire jaune compacte avec des nodules de calcaire et des pierres délitées et pulvérulantes (2-103), contemporaine ou postérieure à cet amas, sans doute en lien avec la dégradation des blocs de surface.

Il n'y a que très peu d'interstices entre ces pierres épandées, aucune trace de mortier ou d'un liant quelconque. La taille massive de certains éléments ne laisse pas penser à un remblai. Cette concentration de blocs est dégagée en premier lieu au niveau d'une première extension du sondage à l'est (1.5m par 1.5m) et enregistrée sous le nom d'US 2-105. Elle est rapidement découverte à l'extrémité nord-est du sondage (US 2-107 identique à 2-105). Les quelques tessons de céramique découverts sont modernes, voire contemporains. Certains blocs mis au jour présentent des faces taillées. Ils sont probablement issus de la destruction de la nef médiévale mise à bât en 1745 suite à un arrêté du Grand Conseil.

Des pierres ont pu être épandées afin d'aplanir la surface pour l'installation d'une pelouse, telle une terrasse artificielle. Ce terrassement peut être lié aux aménagements de 1745 (destruction des trois quart de la nef, du cloître, construction d'une nouvelle façade occidentale à 17.30m du chevet, remaniements du bâtiment conventuel est) nécessitant une mise à niveau du terrain suite aux destructions et à la récupération d'un certain nombre de bâtiments et de structures médiévales.

Sous cet épandage de pierres, une couche jaunâtre est dégagée (US 2-106). Il s'agit vraisemblablement d'une fine pellicule de mortier recouvrant le parement interne d'un mur rapidement dégagé. Le dégagement de ce mur orienté sud/nord a nécessité l'élargissement du SD 2 vers l'est afin de découvrir le parement interne de cette maçonnerie et ainsi d'en déterminer l'épaisseur (sondage de 5.20m par 3.50m). L'angle sud-ouest du mur a ainsi pu être mis au jour à l'extrémité sud-est du SD 2.

Ce mur (MR 02) se constitue de deux parements de granite enserrant une large fourrure constituée de petites pierres de tout venant, d'éclats de granite et de terres cuites fragmentées, le tout lié par un mortier jaune compact. Le mur est dégagé sur 5.07m de long et 1m de hauteur. Il mesure de 1.77m à 1.86m d'épaisseur tandis que le blocage varie entre 1.52 et 1.64m de large. Sa largeur n'a rien d'étonnant comparé aux 1.70m d'épaisseur (en moyenne) des murs gouttereaux du chevet conservés. Néanmoins, ces dimensions importantes ont conduit à certaines difficultés, le mur occupant ainsi la moitié du SD 2. Il aurait nécessité l'ouverture du sondage de 1m-1.50m vers l'est afin d'atteindre le sol d'occupation en

lien avec ce mur et de bénéficier ainsi d'une stratigraphie à l'intérieur du bâtiment. Toutefois, nous n'avons pu agrandir plus ce sondage faute de temps et ayant déjà doublé la superficie initialement prévue³¹.

Ce mur peut être interprété comme une partie du mur de la façade occidentale de la nef, confirmant ainsi les dimensions de l'édifice données dans les textes modernes et inventaires révolutionnaires (45m). Les pierres ne sont toutefois pas aussi bien assisées et régulières que les parements du chevet conservés. Il s'agit peut-être ici des fondations.

La fouille de la moitié ouest du sondage a permis la reconnaissance de deux murs orientés est/ouest, perpendiculaires à MR 02. Le premier (MR 03) est situé peu avant l'angle sud-ouest de MR 02. Il se compose de deux parements de granite liés d'un mortier très orangé, beurré et d'une fourrure de petites pierres, de terres cuites fragmentées, d'éclats de granite. Son épaisseur est de 1.10m. Il vient contre MR 02 et ne semble pas lié à lui. Sa mise en œuvre rudimentaire très différente avec un mortier gras et orangé permet d'envisager une structure postérieure, peut-être un contrefort adjoint au XV^{ème} siècle comme à l'angle nord-est du chevet.

Le mur MR 03 est associé à ce qui pourrait être une tranchée de fondation (US 2- 111) mesurant de 0.42 à 0.45m de largeur. Le comblement de cette tranchée (US 2-112) est une couche grise mêlée de terre cuite pilée et de charbon. Elle semble correspondre à la couche US 2-115, mise au jour au sud de MR 03 (seconde tranchée de fondation ?). Les caractéristiques en sont identiques.

L'US 2-112 coupe une fosse (US 2-113) comblée de grosses pierres et de lacunes. Certains blocs trop massifs n'ont pu être retirés. Cette fosse est collée contre le parement externe de MR 02. Son interprétation reste délicate (fosse pour aménagement d'un drain ? récupération d'une structure construite ? comblement, remblai ?). Le fond a pu être dégagé à 1.24m de profondeur.

Dans la coupe stratigraphique nord, un départ de mur a pu être identifié (MR 04). Il est orienté ouest/est, perpendiculairement à MR 02 et semble lié à lui. MR 02 et MR 04 semblent bâtis de la même manière. Les blocs plus ou moins réguliers et inégalement assisés sont liés d'un mortier jaune assez semblable à celui observé pour MR 02 et les parements du chevet conservé, ce qui pourrait suggérer une contemporanéité des structures. MR 04 pourrait être l'amorce d'un contrefort plat lié à la façade occidentale médiévale, du type du contrefort plat conservé à l'angle sud-est du chevet oriental. Toutefois, nous ne pouvons affirmer cette hypothèse qui aurait nécessité une vérification par l'agrandissement du sondage vers le nord. Contre MR 04, une couche noire homogène présente des traces de charbon et d'oxydation (US 2-114). Il pourrait s'agir de la tranchée de fondation de MR 04 ou simplement de la délimitation de la fosse US 2-113.

Ainsi, le SD 2 s'est révélé positif et a permis la mise au jour de l'angle sud-ouest de la façade occidentale de la nef (MR 02), mur massif de 1.80m de largeur en moyenne correspondant peut-être aux fondations. L'édifice mesurait ainsi bien 45m de long comme annoncé dans les sources textuelles. Cette façade présentait vraisemblablement un contrefort (MR 03) à l'extrémité sud-ouest, ajouté tardivement, sans doute au XV^{ème} siècle en même temps que le contrefort d'angle nord-est du chevet plat. Les réfections aux XV^{ème} et XVI^{ème} siècles sont plutôt fréquentes dans les abbayes cisterciennes de l'ancien diocèse de Limoges et de ses marges. Ainsi,

³¹ Le procès-verbal de la C.I.R.A. Sud-Ouest de décembre 2006 conseillait déjà la réduction des surfaces des sondages proposés.

les monastères des Pierres (com. Sidiailles, Cher), de Prébenoît et de Bonlieu voient leur cloître en partie remanié avec la mise en place de piliers octogonaux.

Une seconde amorce de mur (MR 04), liée à la maçonnerie MR 02, pourrait être contemporain et relever également de la période médiévale. Il pourrait s'agir d'un contrefort plat similaire à celui de l'extrémité sud du chevet oriental. Quant à la fosse comblée de pierres massives (US 2-113), son interprétation reste délicate et pourrait correspondre à l'aménagement d'un drain, à la tranchée de récupération d'un mur, à un remblai. D'une manière générale, le mobilier livré par ce sondage est relativement pauvre, la presque totalité de la céramique retrouvée étant moderne, voire contemporaine. Afin de mieux comprendre les structures mises au jour, il serait nécessaire de poursuivre les investigations par de nouveaux sondages plus étendus et plus profonds.

2. 2. La nef moderne :

Le SD 1 est placé à l'angle présumé du transept et de la nef médiévale, déduit d'après les textes modernes, en supposant que le transept soit placé dans la continuité du bâtiment est, modifié au XVIII^{ème} siècle. Ce sondage atteint au départ une superficie de 9m² (3 par 3m).

Après le décapage d'une couche végétale relativement pauvre en matériel (verre, métal contemporain, charbon, tuiles creuses, fragments de lauzes ; US 1-101 et 1-102, terre brune meuble limoneuse), l'amorce d'un mur est apparu à l'extrémité sud du sondage. Il se compose de pierres de parement de granite gris et d'un blocage au mortier blanc-beige. Il se prolonge au sud-est par un amas de pierres issues d'une démolition.

Ce mur (MR 01) est en lien avec un sol, US 1-104, composé en grande partie de tronçons de colonnettes circulaires débitées (de 12 à 16cm de diamètre).

Ces tronçons de colonnettes sont beaucoup plus concentrés dans l'extrémité nord du sol mis au jour avec 26 éléments découverts. Quant à la partie sud-est formant une « langue » se poursuivant le long de MR 01 vers l'est, il n'y a que 17 tronçons de colonnettes (43 fragments de colonnettes au total).

Ces tronçons alternent avec des blocs plus irréguliers, notamment au contact de MR 01. Nous constatons néanmoins que la partie sud-est présente des blocs de plus grandes dimensions, mieux organisés. Nous pouvons inventorier également cinq claveaux d'arcs remployés ainsi que deux piédroits, vraisemblablement de porte. Les petites pierres de calage sont moins nombreuses par rapport à une partie nord désorganisée avec des calages par des fragments de terre cuite.

Le même liant est utilisé pour ce sol US 1-104 et MR 01, permettant d'envisager la contemporanéité des structures. Toutefois, le mortier utilisé semble plus blanc que celui liant MR 02 et MR 04, de même que celui observé pour la fourrure de l'amorce des murs gouttereaux de la nef. Il pourrait ainsi bien s'agir de deux périodes de construction différentes. Des fragments de terre cuite sont parfois insérés dans les interstices. Ce sol s'interrompt brutalement et de façon très irrégulière au nord du sondage, laissant penser à un arrachement.

MR 01 et le sol US 1-104 étaient recouverts d'une fine couche jaune composée de limons et de sable (US 1-103). Cette couche recouvrait l'ensemble de la surface fouillée mais était beaucoup plus fine (de 3 à 4cm) au-dessus de MR 01 et de l'US 1-104. Il pourrait s'agir de mortier dégradé.

MR 01 correspond vraisemblablement à l'établissement de la nef moderne, dont l'édification a dû commencer suite à une injonction de 1745 (d'après les inventaires révolutionnaires, cette nouvelle nef a pu être édifiée dans la dernière décennie du XVIII^{ème} siècle). En effet, à cette date, les moines obtiennent le droit de réduire la nef en ruines au trois quart par un arrêté du Grand Conseil. Il aurait été probablement plus coûteux de réparer les vaisseaux endommagés. De plus, la communauté étant très réduite, les moines n'avaient nullement besoin d'un espace aussi grand pour leurs offices. Une nouvelle façade occidentale est alors bâtie pour fermer cette nouvelle nef, à 17.30m du chevet. La façade remploie le portail occidental médiéval. Nous pouvons également supposer en toute logique que les pierres de parement composant MR 01 soient également des remplois issus de la nef médiévale. MR 01 conserve l'alignement du mur gouttereau sud du chevet médiéval.

En 1745, les moines obtiennent également l'autorisation de détruire le cloître également très ruiné. Nous pourrions ainsi facilement imaginer la réutilisation des colonnettes de cloître dans un sol venant ceindre la nouvelle façade de la nef moderne. Des éléments de piédroits de baie ou de porte, des claveaux d'arcs, des blocs taillés réguliers ont pu être identifiés par l'étude du sol US 1-104 et peuvent appartenir au cloître, voire à la nef médiévale.

Le mur MR 01 est en partie endommagé par la mise en place récente d'une tranchée EDF prévue pour l'alimentation en électricité de la chapelle édifiée au XIX^{ème} siècle (tranchée US 1-105, comblée par l'US 1-106 brune, meuble, contenant des fragments de terre cuite et de bois). Une pierre de parement a ainsi dû être arrachée à l'angle sud-ouest de MR 01. Par chance, le pavement US 1-104 n'a pas été endommagé par ces aménagements contemporains.

L'ouverture du sondage SD 1 d'1.50m vers le sud a permis de suivre le sol US 1-104 ainsi que le mur MR 01. Le pavement se prolonge y compris dans la tranchée EDF US 1-105.

La fouille de l'US 1-103 recouvrant MR 01 et l'US 1-104 a livré deux éléments lapidaires intéressants. Le premier (LAP 01) est un claveau de nervure d'ogive composé d'un simple tore sans amande de 10cm de diamètre, posé sur un socle souligné de deux chanfreins. Il est de granite gris aux grains relativement fins présentant peu d'inclusions de quartz (L : 0.73m ; h : 0.23m ; l : 0.20m). Nous savons d'après l'étude du chevet que celui-ci était voûté d'ogives sans amande. Cet élément pourrait donc appartenir au chœur de l'édifice. Nous ne savons toutefois rien des voûtes de la nef, des bas-côtés et du transept ayant également pu recevoir ce même type de voûtement. L'abbatiale cistercienne de Prébenoît en Creuse (commune de Bétête) présentait par exemple une nef à bas-côtés légèrement plus larges (4m) voûtés d'arêtes. Ce type de couverture n'est pas à exclure à l'abbaye du Palais.

Le deuxième élément lapidaire (LAP 02), également pris dans la couche US 1-103, est un fragment de colonnette de 12cm de diamètre, conservée sur une hauteur de 14cm. Le granite est gris, les grains moyens avec peu d'inclusions de quartz comme observé pour LAP 01. Il s'agit vraisemblablement d'un élément de colonnette de cloître, en lien avec les arcatures reposant sur un mur-bahut. Le diamètre correspond aux tronçons de colonnettes débitées remployées dans le sol US 1-104.

Une nouvelle extension du sondage SD1 vers l'ouest a permis de dégager la rupture nette du sol 104, coupé par une couche de glaise (terre, argile et terre cuite) très profonde. Le matériel découvert se réduit à des tessons de céramique moderne. Cette couche (US 1-108) pourrait correspondre à une tranchée de récupération relativement récente (XIX^{ème} siècle ?).

Ces extensions successives ont permis de découvrir la suite de MR 01 qui semble se prolonger vers l'est en direction du chevet, dans l'alignement du mur gouttereau du chœur. Les bâtisseurs en cette seconde moitié du XVIII^{ème} siècle ont probablement repris le tracé de l'ancienne implantation médiévale pour fermer la nef. Au nord, MR 01 semble brutalement détruit et nous n'avons retrouvé que l'arase du mur dépecé (US 1-109, couche compacte, jaunâtre, comme du mortier dégradé). Le parement est ainsi uniquement préservé à l'ouest et au sud. L'angle de mur conservé dispose ainsi d'une longueur sud-nord de 1.76m, d'une longueur ouest-est de 2.16m

(mais qui semble toutefois se prolonger au-delà des limites de la fouille). La hauteur de l'assise est de 0.27m.

Le sol US 1-104 se prolonge également le long de MR 01 vers l'est.

Une extension du SD 1 vers le sud permet de montrer que le pavement se prolonge par des dalles d'un module sensiblement plus important (dalles rectangulaires, piédroits de porte). Puis le sol US 1-104 s'arrête, coupé comme à l'ouest par une tranchée comblée de glaise (de nouveau US 1-108), pourvue de quelques tessons modernes, de verre et de terre cuite.

Ainsi, ce sondage (SD 1) s'est également révélé positif, bien que les niveaux médiévaux n'aient pu être atteints faute de temps. Nous n'avons pu retrouver les fondations médiévales du bras du transept, peut-être plus profondes, ou entièrement arasées lors des reconstructions modernes. En effet, le temps imparti aux relevés en plan (sol et mur) et les coupes stratigraphiques n'ont pas permis de continuer plus avant la fouille. Il serait toutefois envisageable de poursuivre la fouille de ce secteur dans le cadre d'une fouille programmée.

Nous avons toutefois apporté certaines précisions quant aux aménagements modernes. Il semblerait que l'arrêt du Grand Conseil ait été suivi et qu'une nouvelle façade ait bien été érigée pour fermer la nef, réduite au trois quart. Cette nouvelle façade, en grande partie dépecée par la suite, remploie des blocs de parement médiévaux, enserrant un blocage de tout venant lié par un mortier blanchâtre. Cette façade était liée à un pavement utilisant des éléments du cloître en remploi (colonnets, piédroits, claveaux d'arcs), en grande partie arraché (au nord, au sud et à l'ouest tandis qu'il semble se prolonger le long de MR 01 vers l'est), coupé par de profondes (probables) tranchées de récupération comblée d'une terre très glaiseuse livrant un matériel récent. Ce pavement ressemble par ailleurs fortement à celui de la cour intérieure séparant le bâtiment est et les communs, établie dans le courant du XVIIIème siècle. Cette cour présente également des remplois comme des tronçons de colonnettes (de même diamètre que pour le sol US 1-104) et des pierres de taille. Il semble ainsi que cette période ait été une phase importante de remaniements et d'embellissements de l'abbaye que ce sondage a permis de mieux cerner.

2. 3 Etude de bâti. Le chevet :

Les relevés établis lors de ces deux semaines d'investigation (façade interne, externe et piscines liturgiques) ont permis de relever un certain nombre d'informations sur la mise en œuvre, les matériaux, l'organisation du chantier médiéval et les décors que la simple observation des parements n'avait pas mis en lumière.

Un certain nombre de limites à cette étude doivent néanmoins être précisées. E, effet, il a été difficile de poursuivre le relevé pierres à pierres au-dessus de trois mètres (instabilité de l'échelle de 8m due à l'inégalité du sol). Les parties hautes ont ainsi été photographiées à l'aide de l'échelle pour la façade interne et depuis l'étage des communs pour la façade extérieure. Ces photographies numériques sont redressées grâce au logiciel Adobe Photoshop tandis que le relevé proprement dit est réalisé sur Adobe Illustrator. Il est toutefois fréquemment difficile de supprimer toute déformation, créant ainsi des problèmes de raccords entre les relevés pierres à pierres et les dessins réalisés d'après photographies numériques.

Il a également été impossible de tout relever du fait du lierre enserrant les pierres de parement dans les parties hautes. Il nous a bien sûr été impossible de le couper puisqu'il retient en grande partie les pierres en place. Ainsi, un certain nombre d'assises n'ont pu être dessinées, d'où les lacunes de certains relevés.

Ce triplet oriental nécessiterait à court terme un système d'étais afin de consolider les parements et de pouvoir envisager un relevé complet des parements dégagés.

2. 3. 1. *Façade interne :*

Les relevés de la façade interne permettent la constatation d'un certain nombre de remarques.

Tout d'abord, l'amorce du mur gouttereau nord du chevet, à l'angle avec le mur oriental a révélé une encoche vraisemblablement destinée à recevoir une structure en bois du type retable, à 1.25m du sol actuel. Le mur gouttereau sud présente en vis-à-vis un trou de boulin en correspondance. Ces deux éléments sont par ailleurs surmontés par deux trous de boulin en regard (poutre ?) à 2m du sol actuel. Nous n'avons aucune mention de retable dans le chœur citée dans le texte. Seul un autel est connu par les sources modernes.

La piscine liturgique est percée dans le mur gouttereau sud du chevet. Une double arcature brisée abrite à l'est une simple cavité tenant peut-être lieu d'*armarium*. La seconde niche présente deux évier de plan quadrangulaire percé d'un orifice circulaire. Un cordon mouluré passe sous ces aménagements liturgiques et court jusqu'à l'angle avec le mur oriental. Ce cordon ne se prolonge toutefois pas sur ce mur. Il n'y a pas de continuité comme observé à La Souterraine notamment. Il s'agissait toutefois d'un cordon plus haut placé, à mi-hauteur, par ailleurs fréquent dans les espaces Plantagenêts. Un cordon de mi-hauteur simplement mouluré en doucine est par ailleurs observé au niveau des chapelles occidentales du transept de l'abbatiale de Dalon, seuls vestiges médiévaux conservés de l'ancienne église médiévale.

Un creusement (fouille « sauvage » d'une époque indéterminée) à l'emplacement de la piscine liturgique permet de constater que le niveau de sol pourrait être à hauteur du glacis, à 0.50m sous le cordon mouluré. Cela supposerait un soubassement très soigné avec des pierres de bel appareil de granite très

régulièrement assisées. Néanmoins, après comparaison avec la piscine liturgique de l'abbaye de Boschaud, nous pouvons proposer une autre hypothèse : cette dernière se situe en effet à 1.22m du niveau de sol médiéval. Les assises de moyen appareil régulier surmontées par la piscine au Palais atteignent également 1.20m. Le niveau de sol médiéval pourrait ainsi être à 1.20m de cordon mouluré de la piscine. Le glacis repéré à 0.50m du cordon ne marquerait ainsi pas le niveau du sol mais aurait un simple but décoratif. Des fouilles complémentaires seraient nécessaires à la reconnaissance de ce sol médiéval.

Cette piscine fait ensuite un angle vers le sud qui se révèle délicat à interpréter. Il pourrait s'agir d'un élargissement du chœur, d'une ouverture vers des chapelles de transept dont nous n'avons toutefois aucune mention. Elles sont cependant très fréquentes dans le cadre d'abbayes à chevet plat comme à Dalon par exemple. Il semble toutefois impossible qu'il s'agisse du départ du bras du transept qui serait alors en complet décalage avec les données textuelles. Le chœur serait de plus trop restreint (4.50m environ alors que les textes parlent de 12m). Il pourrait ainsi simplement s'agir d'un retrait pour l'installation d'une armoire ou d'un autre aménagement liturgique. Seul un sondage pourrait permettre de préciser la nature de cet angle. Celui-ci n'a toutefois pas pu être réalisé cette année face à l'instabilité des parements du chevet, des murs gouttereaux prompts à s'écrouler et face à une durée trop courte de l'opération (deux semaines).

Nous avons pu constater la présence d'enduits peints sous le cordon mouluré des piscines liturgiques consistant en un appareil à faux joints rouges. Il ne reste toutefois que quelques vestiges épars. Certaines pierres de parement, notamment au niveau de la baie nord en gardent quelques traces.

Les trois baies formant le triplet de façade sont inégalement conservées. Elles mesurent en moyenne de 0.74 à 0.76m d'ouverture. Nous avons pu constater le long des piédroits un certain nombre d'encoches régulières correspondant vraisemblablement aux barlotières de vitraux. La pierre d'appui-fenêtre de la baie centrale (la seule conservée) présente également un système de piquetage régulier pour ces mêmes barlotières. Nous pourrions aisément envisager la présence de vitraux en grisaille mis en place dans les premières décennies du XIII^{ème} siècle suite à l'achèvement du chœur, de même qu'à Obazine (vers 1170-1180), Noirlac (vers 1180) ou Bonlieu (dans les années 1200-1220). A Bonlieu en effet, l'installation des vitraux est probablement liée aux embellissements du chœur pour la consécration de 1224 en même temps que la mise en place de pavements et de décors peints (croix de consécration). Une datation sensiblement identique pourrait être envisagée au Palais.

La baie centrale est ainsi la mieux conservée puisque la pierre d'appui-fenêtre est encore en place. Des ferronneries sont encore en place sur les piédroits, toutefois, nous pouvons douter qu'il s'agisse de vestiges médiévaux. Par ailleurs, l'ébrasement de la baie sud est très perturbé. Il ne subsiste que le blocage de tout venant dont le mortier est très dégradé. Les pierres de parement et notamment la pierre d'appui-fenêtre ont été arrachées et probablement récupérées. Il subsiste néanmoins l'angle du piédroit et de la pierre d'appui-fenêtre au nord permettant de cerner le négatif de l'arrachage de la pierre d'appui-fenêtre. Quant à la baie nord, la pierre d'appui-fenêtre a également été dépecée mais le parement de l'ébrasement est conservé.

Ce triplet de baies peut être daté du premier tiers du XIII^{ème} siècle en référence aux formules contemporaines de la Souterraine ou du prieuré d'Aureil, de

même que les piscines liturgiques et les départs d'ogives observées à l'angle sud-est et à l'angle nord-est du chevet. Le départ de l'arc formeret est de même encore visible. Il s'agit d'ogives quadripartites aux tores simples sans amande.

2. 3. 2. *Façade externe :*

L'observation des contreforts de la façade externe amène plusieurs constatations. Le contrefort d'angle nord-est semble plus récent, vraisemblablement remonté au XV^{ème} siècle comme en témoigne le cavet ornant son soubassement en moyen appareil régulier. Ayant été dépecé en grande partie, l'étude du blocage interne est ainsi possible et montre un mortier blanchâtre liant des pierres de tout venant, sensiblement différent du mortier médiéval plutôt jaune-orangé (amorce des murs gouttereaux du chevet ou MR 02).

Les assises de cette façade externe montrent par ailleurs l'usage d'un mortier jaune-orangé attestant d'une datation du premier tiers du XIII^{ème} siècle. L'ensemble est régulièrement assisé. Les harpages entre les baies du triplet témoignent d'une organisation avec alternance de carreaux et de boutisses. Des calages postérieurs peuvent apparaître avec des tuiles creuses. L'alternance de matériaux est sensible. De types de granite se distinguent, gris ou rosé, laissant supposer que deux carrières ont pu être exploitées, ou deux bancs différents. Bruno PHALIP a par ailleurs rappelé à propos de certains chantiers romans de l'ancien diocèse de Clermont que

« (...) les bancs de carrière sont choisis pour leur facilité d'extraction et il est très rare d'observer une réelle unité de matériaux de construction ».

C'est le cas notamment à Saint-Nectaire et Issoire (Puy-de-Dôme) où différentes carrières sont requises durant le chantier de construction³². D'après Yves ESQUIEU, les cisterciens recherchaient en priorité les bancs les plus homogènes et aptes à la taille. Ils exploitent néanmoins plusieurs carrières et de nombreux lits³³.

Au Palais, cette alternance des matériaux est notamment sensible dans les harpages entre les baies du triplet notamment. D'une manière générale, le granite rosé semble plus utilisé dans les parties hautes, soit dans la phase d'achèvement de la construction. Les mêmes remarques s'appliquent à la façade interne : le granite gris est presque omniprésent au sud tandis que le granite rosé fait peu à peu son apparition au nord, étayant l'idée d'une construction du mur oriental du sud vers le nord.

Le contrefort sud-est, plat et large pourrait être légèrement antérieur aux parements du triplet (1.77m large, saillie de 0.43m). En effet, les assises à l'angle du contrefort montrent des rattrapages significatifs, un remontage avec un certain nombre de pierres retaillées pour le rattrapage des assises. Le chantier de construction aurait ainsi pu se dérouler du sud vers le nord, débutant par le contrefort puis le triplet de baies, peut-être réalisé par d'autres équipes plus qualifiées pour la pose de pierres de taille complexes (claveaux d'arcs, piédroits, pierres d'appui-fenêtre) et non plus seulement de modules réguliers de moyen appareil. L'assemblage des baies a peut-être nécessité la présence d'ouvriers spécialisés.

³² B. PHALIP, *Des terres médiévales en friche. Pour une étude des techniques de construction et des productions artistiques montagnardes. L'exemple de l'ancien diocèse de Clermont. Face aux élites, une approche des « simples » et de leurs œuvres*, Mémoire d'Habilitation à Diriger des Recherches, sous la direction de Mme A. COURTILLÉ, Université Clermont II, 2001, volume I (synthèse), p. 24.

³³ Y. ESQUIEU, V. EGGERT, J. MANSUY, *Le Thoronet. Une abbaye cistercienne*, Cité de l'Architecture et du Patrimoine, Aristeas/Actes Sud, Arles, 2006, p. 27.

Ce type de contrefort plat se rencontre dès la seconde moitié du XII^{ème} siècle. Il est encore couramment employé dans les années 1180-1220, notamment dans les églises des ordres militaires. Ainsi, un certain nombre de sites nous livrent des points de comparaisons : à Blaudeix (Creuse), le chevet plat est percé d'un triplet triangulé proche de celui du Palais. Les contreforts à glacis sommital mesurent 1.36m de long pour une saillie de 0.83m. A Rimondeix (Creuse), le même type de contrefort mesure 0.79m de long pour une épaisseur très réduite de 0.28m. A Chambéraud (Creuse), les deux contreforts de la façade occidentale sont de 1.60m de large pour 0.33m d'épaisseur. Nous ne sommes pas très éloignés des dimensions connues au Palais se rapprochant ainsi des formulations des ordres militaires. Quant aux contreforts du mur gouttereau sud, ils sont plus larges (1.95m) pour une épaisseur moindre (0.31m). A Paulhac (Creuse), les contreforts plats à glacis sommital atteignent 1.84m de large pour une saillie de 0.28m seulement.

D'autres abbayes cisterciennes optent pour le même type de contreforts plats et larges : c'est le cas à Bonnaigue où le mur gouttereau sud est scandé de trois contreforts à glacis sommital, plus larges au sol (1.53m de largeur maximale pour une épaisseur de 0.48m). A Bonlieu, les deux contreforts de la façade occidentale de la nef (entre 1180 et 1220) sont moins larges que ceux du Palais mais l'épaisseur en est presque similaire (1.45m de large pour 0.47m d'épaisseur). A Boschaud, les deux contreforts plats du mur pignon du bras de transept nord est de 1.41m de large pour une très faible saillie de 0.24m.

Ces formulations sont ainsi fréquentes en Haute-Marche et Limousin de la fin du XII^{ème} siècle à la première moitié du XIII^{ème} siècle, aussi bien dans un cadre cistercien qu'hospitalier.

4. Annexes :

4. 1. Inventaire des Faits et Unités Stratigraphiques :

FAITS :

- MR 01 : angle sud-ouest du mur de façade occidentale de la nef moderne (deuxième moitié du XVIIIème siècle). Une seule assise est préservée de 0.27m de hauteur. Ce parement se compose de blocs de granite gris, probablement des remplois médiévaux, enserrant un blocage de pierres de tout venant lié d'un mortier blanchâtre. Il mesure 1.76m nord/sud et semble arasé au nord. Il est dégagé sur 2.06m ouest/est mais paraît se prolonger vers l'est. Il est contemporain d'un pavement US 1-104 et postérieur à l'US 1-103 (mortier dégradé ?).
- MR 02 : angle sud-ouest du mur de façade occidentale de la nef médiévale (fondations ? fin XIIème-début première moitié du XIIIème siècle). Il se compose de deux parements (interne et externe) de blocs de granite. Le blocage de pierres de tout venant est lié d'un mortier jaune mêlé de quelques éclats de terre cuite. Ce mur est dégagé sur 5.07m de long et 1m de hauteur. Il mesure de 1.77m à 1.86m d'épaisseur tandis que le blocage varie entre 1.52 et 1.64m de large. Il fait un angle à l'extrémité sud du sondage correspondant vraisemblablement à l'extrémité de la nef. Il est lié au mur MR 04 présentant la même mise en œuvre. MR 03 lui est accolé mais n'est pas lié en lui et sa structure différente plaide pour une datation plus tardive.
- MR 03 : contrefort (?) accolé contre MR 02. Ce départ de mur est placé perpendiculairement à MR 02, à son extrémité sud. Il est dégagé sur 1m de longueur. Il se compose de deux parements de granite liés d'un mortier très orangé, beurré et d'une fourrure de petites pierres, de terres cuites fragmentées, d'éclats de granite. Son épaisseur est de 1.10m. Il vient contre MR 02 et ne semble pas lié à lui. Sa mise en œuvre rudimentaire très différente avec un mortier gras et orangé permet d'envisager sa postériorité, peut-être un contrefort adjoint au XVème siècle comme à l'angle nord-est du chevet. MR 03 est associé une probable tranchée de fondation (US 2- 111) mesurant de 0.42 à 0.45m de largeur.
- MR 04 : un second mur orienté ouest/est, perpendiculaire à MR 02 est repéré dans la coupe stratigraphique nord. Il est observé sur 0.60m de longueur. Il semble lié à MR 02 et bâti de la même manière. Les blocs plus ou moins réguliers et inégalement assisés sont liés d'un mortier jaune assez semblable à celui observé pour MR 02 et les parements du chevet conservé, ce qui pourrait suggérer une contemporanéité des structures. MR 04 pourrait être l'amorce d'un contrefort plat lié à la façade occidentale médiévale, du type du contrefort plat conservé à l'angle sud-est du chevet oriental.

UNITÉS STRATIGRAPHIQUES :***Sondage 1 (SD 1) :***

- US 1-101 : terre végétale meuble et limoneuse, hétérogène, brune (contemporaine). Cette couche a livré des fragments de terre cuite creuse, de petites pierres, quelques éléments en métal et en verre contemporains. Elle couvre l'US 1-102.
- US 1-102 : terre végétale brune, meuble et hétérogène contemporaine de l'US 1-101, limoneuse-sableuse (contemporaine). Elle comprend des fragments de TCA, quelques tessons de céramique récente, des éléments en métal et en verre ainsi du charbon.
- US 1-103 : couche jaune, limoneuse-sableuse, meuble et hétérogène avec de la TCA, quelques petites pierres éparses et de rares inclusions charbonneuses (moderne). Elle est postérieure à l'US 1-102. Elle couvre MR 01 et l'US 1-104. Elle est moins épaisse (3-4cm) au-dessus de ces deux structures. Il s'agit vraisemblablement d'un mortier dégradé lié à l'arasement du mur MR 01.
- US 1-104 : sol composé d'un pavement avec des motifs circulaires (colonnettes de cloître en remploi de 12 à 15cm de diamètre), des pierres de taille (claveaux d'arcs, piédroits, simples blocs taillés) et parfois de petites pierres de calage et des tuiles. Ce sol vient contre MR 01 et est probablement contemporain (seconde moitié du XVIIIème siècle). Il était couvert par l'US 1-103, très fine à cet endroit. Ce pavement semble entourer le mur de façade occidental de la nef moderne. Il paraît se poursuivre vers l'est du sondage, le long de MR 01. Il est arraché à l'ouest, au nord et au sud et coupé à l'ouest et au sud par une couche très glaiseuse (US 1-108).
- US 1-105 : tranchée de canalisation EDF (contemporaine). Ce creusement contemporain, mis en place il y a quelques années afin d'amener l'électricité dans la chapelle du XIXème siècle, coupe les US 1-104, 1-103 et MR 01. Son installation a nécessité l'arrachement de la pierre d'angle sud-ouest de MR 01. Le sol 1-104 est par ailleurs intact.
- US 1-106 : comblement de l'US 1-105 (contemporaine). Il s'agit d'une couche brune meuble et hétérogène comprenant des cailloutis, de petites pierres et quelques éclats de terre cuite.
- US 1-107 : couche mise au jour dans l'extension sud du sondage, antérieure à l'US 1-101 et l'US 1-102 (remblai moderne). Il s'agit d'une couche compacte, hétérogène, plutôt brune, ayant livré de la céramique récente, de la TCA, du charbon et beaucoup de pierres. Elle couvre l'US 1-108.

- US 1-108 : couche de glaise épaisse, meuble et hétérogène, plutôt jaune-brune (moderne). Elle a livré de la TCA, du verre et de la céramique moderne. Elle vient couper le sol 1-104 au sud et à l'ouest du sondage. Il pourrait s'agir de remblai ou d'une tranchée de récupération (de structures médiévales antérieures liées au transept ?).
- US 1-109 : arase de la fondation du mur MR 01 (moderne). Il s'agit d'une couche compacte, homogène, blanchâtre, correspondant à du mortier dégradé, découverte au nord du mur MR 01, là où des pierres de parement ont été dépecées et le blocage s'est délité. Elle est donc contemporaine de MR 01, en lien avec le pavement 1-104.

Sondage 2 (SD 2) :

- US 2-101 : terre végétale hétérogène, brune, comprenant quelques éléments en verre et en métal (contemporaine). Elle correspond à l'US 1-101. Elle couvre l'US 2-102.
- US 2-102 : terre végétale brune, meuble et homogène, plutôt argileuse, comprenant beaucoup de lombrics et de racines (contemporaine). Elle couvre l'US 2-103.
- US 2-103 : couche lenticulaire jaune, compacte, avec des nodules de mortier, TCA et pierres délitées (moderne ?). Cette US a été mise au jour sous US 2-102 à l'extrémité nord-est du sondage. Elle couvre l'amas de pierre 2-107. Son interprétation reste délicate. Il pourrait s'agir de mortier dégradé, mais sa concentration à ce seul emplacement est énigmatique.
- US 2-104 : terre brune meuble argileuse similaire à l'US 2-102 mais mélangée avec des nodules de mortier, des éclats de TCA et quelques tessons de céramique récente. Elle vient contre l'US 2-103 et pourrait être contemporaine. Une pierre de fortes dimensions, non taillée est prise dans cette US (remblai moderne ?).
- US 2-105 : identique à l'US 2-107 (moderne). Il s'agit d'un amas de pierres plus ou moins grosses dont la disposition, sans liant, ne semble toutefois pas hasardeuse. Il pourrait s'agir d'une mise à niveau du terrain après la destruction et l'arasement du cloître pour l'installation de la pelouse. La fouille a révélé quelques éclats de TCA et du verre. Elle est mise au jour dans un premier temps dans l'extension est du sondage. Elle était couverte par 2-102 et est peut-être contemporaine de 2-103.
- US 2-106 : couche jaune, compacte et homogène, vraisemblablement du mortier dégradé qui couvre la moitié est du sondage et disparaissant progressivement à l'ouest. Elle est au-dessus de MR 02 et en lien étroit avec lui. Elle était couverte par 2-104, 2-105 et 2-107. Elle n'a révélé que quelques TCA et un peu de verre.
- US 2-107 : correspond à l'US 2-105 (moderne). Il s'agit du même amas de pierres mis à jour à l'extrémité nord du sondage. La fouille a révélé beaucoup de TCA. Elle couvre 2-108. La même interprétation que l'US 2-105 peut être avancée.
- US 2-108 : terre brune argileuse meuble ressemblant à l'US 2-104 mais plus compacte comportant de la TCA. Elle est sous 2-104 et couvre 2-113.
- US 2-109 : nom provisoire donné aux parements de MR 02 en cours de fouille.
- US 2-110 : nom provisoire donné au blocage de MR 02 en cours de fouille.

- US 2-111 : tranchée de fondation de MR 03 (bas Moyen-Age ?). Elle vient contre MR 03, au nord de celui-ci. Elle mesure de 0.42cm à 0.45cm. Elle est comblée par 2-112. Elle coupe la fosse 2-113.
- US 2-112 : Il s'agit du comblement de la tranchée de fondation US 2-111 de MR 03 (Bas Moyen-Age ?). C'est une couche grisâtre, plutôt compacte, charbonneuse, avec des tuiles pilées.
- US 2-113 : couche sablo-limoneuse brun-jaune, presque entièrement constituée de grosses pierres dont certaines n'ont pu être extraites, de lacunes, de TCA. Elle vient contre MR 02 et est coupée par la fosse de fondation de MR 03. Elle serait donc antérieure à MR 03. Il pourrait s'agir du comblement d'une fosse dont l'interprétation reste hasardeuse (drain ? récupération d'un mur ?).
- US 2-114 : couche noire argileuse, meuble et homogène, avec charbon et traces d'oxydation ainsi que quelques TCA. Elle est mise au jour à l'extrémité nord du sondage, contre MR 04. Il pourrait s'agir de sa tranchée de fondation (médiévale ?).
- US 2-115 : couche noire argileuse, meuble, homogène, charbonneuse, ayant livré quelques TCA et de petites pierres. Elle est appuyée à MR 02 et MR 03 à l'extrémité sud-ouest du sondage. Elle couvre 2-116. N'ayant pu être fouillée que sur une vingtaine de centimètres de largeur, son interprétation reste difficile.
- US 2-116 : couche brune, compacte et homogène, argileuse, comprenant de la TCA et un peu de charbon. Elle est couverte par 2-115. Elle est décapée sur 10cm mais non fouillée entièrement. Il pourrait s'agir de la tranchée de fondation de MR 03 (bas Moyen-Age ?).
- US 2-117 : lentille très charbonneuse, meuble et homogène, argilo-limoneuse, au-dessus de la fosse 2-113. Cette couche n'a pas été repérée en cours de fouille mais a été reconnue en coupe stratigraphique.

4. 2. Inventaire du mobilier :

4. 2. 1. Introduction :

Le mobilier recueilli est issu en grande partie de remblais modernes, voire contemporains. Les éléments découverts ne sont ainsi guère révélateurs en terme de chronologie. Il n'y a encore que peu de couches et de structures médiévales ayant fait l'objet d'une fouille complète, d'où les lacunes du mobilier médiéval. La céramique mise au jour témoigne pour l'essentiel de l'occupation moderne et contemporaine.

Les recherches sont ainsi à approfondir pour espérer découvrir des couches d'occupation non perturbées, des niveaux de sol médiévaux.

4. 2. 2. Inventaire :

US	IDENTIFICATION	NOMBRE	OBSERVATIONS
US 1-102	- TCA	15	- deux tuiles creuses - un bord
	- verre	9	Verre translucide sauf un bleu, un jaune et un noir
	- céramique	5	-une porcelaine blanche - un fragment à pâte brun clair et glaçure blanche. -un fond à pâte jaune/brun clair - un fragment à pâte brun/clair, glaçure gris/noir - un fond à pâte brun clair et glaçure grise.
	-monnaies	2	- une pièce de monnaie française, 10 centimes, 1976, 2cm de diamètre. - une pièce de monnaie australienne, 1979, 1.70cm de diamètre.
	- bois		
	- fer	7	- clous
US 1-103	- céramique	4	- deux fragments de céramique blanche avec des rayures en glaçure orange. - un fragment à pâte grise - un fond à pâte gris/blanc, glaçure noire.
US 1-	- verre	3	
	- céramique	2	- un bord à la pâte orangée, glaçure

107			interne brune. - un fragment à pâte orangée, glaçure brune.
-----	--	--	---

	- bois		
US 1-108	- verre	1	
	- céramique	2	<ul style="list-style-type: none">- un bord et début de panse, disposant d'un boudin servant de poignée, pâte orangée, glaçure blanche à l'intérieur et brune à l'extérieur.- un fragment avec pâte blanchâtre et glaçure brune.

US	IDENTIFICATION	NOMBRE	OBSERVATIONS
US 2-102	- scories (?) élément en métal fondu	13	
	- verre	18	
	- TCA	15	- une tuile creuse - un tenon.
	- céramique	18	<ul style="list-style-type: none"> - 5 fragments à pâte brun clair, glaçure blanche. - un fragment à pâte brun clair, glaçure blanche avec stries obliques décoratives. - un bord à pâte blanchâtre, glaçure interne de la panse marron. - 3 fragments à pâte brun clair, glaçure blanche et stries bleues. - un fragment à pâte blanchâtre sans glaçure. - un fragment à pâte blanchâtre, glaçure gris/noir interne et externe. - un fragment à pâte blanchâtre, glaçure blanche. - treize fragments à pâte grise sans glaçure dont deux bords, un fond et un départ d'anse. - un fragment à pâte blanche, glaçure interne noire. - un fragment de porcelaine blanche. - un fragment à pâte blanche, glaçure interne gris/brun. - un bord à pâte grise, traces de glaçure gris/noir. - un fragment à pâte brune, glaçure verte. - un fragment à pâte orangée, glaçure verte. - un fragment à pâte grise, glaçure externe blanche, interne orangée. - un fragment à pâte blanchâtre, glaçure orangée.

--	--	--	--

US 2-103	- verre	3	- un goulot - une petite tige cylindrique.
	- céramique	5	- une anse à pâte grise, glaçure externe verte. - un fond à pâte grise, glaçure noire. - deux fragments à pâte grise, glaçure noire. - un fragment à pâte orangée sans glaçure.
US 2-104	- verre	1	
	- céramique	4	- deux fragments à pâte jaune et à glaçure blanche. - un bord à pâte grise. - un fragment à pâte blanche, glaçure interne jaune/vert.
US 2-105	- TCA	1	
	- métal fondu (?)	1	
	- os	1	- petite esquille
	- verre	1	
	- céramique	7	- un fragment à pâte grise, glaçure verte. - un fragment à pâte jaune, glaçure blanche et bleue. - quatre fragments à pâte grise, glaçure noire, dont un bord. - un fragment à pâte grise, sans glaçure.

US	IDENTIFICATION	NOMBRE	OBSERVATIONS
US 2-107	- TCA	19	- une tuile creuse. - une amorce de tenon. - un bord.
	- verre	1	
	- céramique	3	- un fragment à pâte jaune, glaçure blanche. - un fragment à pâte blanchâtre, sans glaçure. - un fragment à pâte grise avec des traces d'oxydation.
US 2-108	- os	1	
	- métal	1	- clou
	- verre	5	
	- céramique	13	- quatre fragments à pâte jaune, glaçure externe blanche. - cinq fragments à pâte grise, glaçure noire. - un fragment à pâte grise sans glaçure. - trois fragments à pâte brune, glaçure gris/noir.
US 2-112	- céramique	1	- un fragment à pâte orangée, glaçure grise.

4. 3. Inventaire lapidaire :

4. 4. Bibliographie sommaire :

- C. ANDRAULT-SCHMITT, « Des abbayes du « désert ». Les églises des successeurs de Géraud de Sales dans les diocèses de Limoges, Poitiers et Saintes (1160-1220) », *BSAOMP*, 5^{ème} série, T 8, 1994, p. 91-173.
- B. BARRIÈRE (dir.), *Moines en Limousin, l'aventure cistercienne*, PULIM, Limoges, 1998, p.186-189.
- E. BOUVARD, *Abbaye de Mègemont*, Service Régional de l'Archéologie d'Auvergne, Université Lumière Lyon II et Centre d'Etudes et de Recherches en Archéologie et Histoire, Lyon, 2005, 89 pages.
- E. BOUVARD, *Opération d'archéologie programmée. Abbaye cistercienne de Mègemont. Commune de Chassagne, dans le Puy-de-Dôme. Août et novembre 2006*, Université Lumière Lyon II, Université de Clermont II, Service Régional de l'Archéologie Auvergne, A.L.P.A.R.A., non publié, 108 p.
- R. CALINAUD, « Le sac de l'abbaye du Palais-Notre-Dame », *MSSNAC*, T 36, p. 151-152.
- J. CIBOT, *Le cartulaire de l'abbaye du Palais-Notre-Dame (XII^{ème}-XIII^{ème} siècles)*, DES, Poitiers, 1961.
- A. COURTILLÉ, *Auvergne et Bourbonnais gothiques, Tome I, Les débuts*, Créer, Nonette, 1991.
- L. D'AGOSTINO, *Le château et la commanderie de Carlat (commune de Carlat, Cantal). Localiser la commanderie : problématiques et premiers résultats*, DFS, prospection thématique et sondages, Université Lumière Lyon II, DRAC/SRA Auvergne, 2005, 78 p.
- M. DAYRAS, « Les abbayes creusoises et le Palais-Notre-Dame », *MSSNAC*, T 36, 1966, p. 215-220.
- H. DELANOY, « Abbayes du Palais et de Prébenoît », *MSSNAC*, T 18, 1912, p. 295-316.
- J-P. DEMOULE, F. GILIGNY, A. LEHOERFF, A. SCHNAPP, *Guides des méthodes de l'archéologie*, Editions la Découverte, Paris, 2005.
- J. DENIS, *Prieuré de l'Artige. Rapport d'étude historique et archéologique préalable à la restauration*, SRA Limousin, 2003, 4 volumes.
- Y. ESQUIEU, V. EGGERT, J. MANSUY, *Le Thoronet. Une abbaye cistercienne*, Cité de l'Architecture et du Patrimoine, Aristeas/Actes Sud, Arles, 2006.
- P. LARBANEIX, « La grange du Saillant », *MSSNAC*, T 22, 1922-24, p. 159-165.
- M. O. LENGLET, « L'implantation cistercienne dans la Marche Limousine de Géraud de Sales à Saint Bernard », *Mémoires de la Société des Sciences Naturelles et Archéologiques de la Creuse*, Tome 46, 1997, p.258-268.
- P. LOURADOUR, « L'abbaye du Palais-Notre-Dame », *MSSNAC*, T 36, 1966, p. 221-227.
- G. MARTIN, « Le siège de l'abbaye du Palais-Notre-Dame en 1451 », *MSSNAC*, T 15, 1906, p. 483-495.
- I. PARRON-KONTIS, N. REVEYRON (dir.), *Archéologie du bâti. Pour une harmonisation des méthodes*, Errance, Paris, 2005.
- B. PHALIP, *Des terres médiévales en friche. Pour une étude des techniques de construction et des productions artistiques montagnardes. L'exemple de l'ancien diocèse de Clermont. Face aux élites, une approche des « simples » et de leurs œuvres*, Mémoire d'Habilitation à Diriger des Recherches, sous la direction de Mme A. COURTILLÉ, Université Clermont II, 2001.

- P. RACINET, J. SCHWERDROFFER (dir.), *Méthodes et initiations d'histoire et d'archéologie*, Editions du Temps, Nantes, 2004.
- E. ROUGER, « Du principe d'analyse stratigraphique à l'archéologie d'élévation. Réflexion et méthode », *Archéologie Médiévale*, T 28, 1998, p. 161-172.
- J. B. L. ROY DE PIERREFITTE, *Etudes historiques sur les monastères de Limousin et de la Marche*, T I, Guéret, 1857-63.
- J-P. SAINT-AUBIN, *Le relevé et la représentation de l'architecture*, Service de l'Inventaire Général, Documents et Méthodes n°2, 1992.
- S. VITTUARI, *Le patrimoine de l'abbaye du Palais-Notre-Dame d'après le cartulaire (1134-12..)*, mémoire de maîtrise d'histoire, Limoges, sous la direction de B. BARRIÈRE, 1992.

4. 5. Table des illustrations :